



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

Les réalisations sur la période 2020 à 2023





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

1- Développer la proximité et la participation citoyenne



Cérémonie de la citoyenneté



17 avril 2021, remise de leur 1° carte d'électeur



2021





Dimanche 26 septembre

- BOUSSENS, à 9h devant la mairie
- CASTELNAU-PICAMPEAU, à 9h devant la mairie
- CAZÈRES, à 9h30 devant la mairie
- LHERM, à 9h devant l'église
- LUSSAN-ADEILHAC, à 9h devant la salle des fêtes
- MARTRES-TOLOSANE, à 9h place du G^{al} de Gaulle
- POUCHARRAMET, à 9h place commanderie
- RIEUMES, à 9h salle Hélia T'Hézan
- SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES, à 9h30 au château-d'eau
- SANT-ÉLIX-LE-CHÂTEAU, à 9h30 au foyer rural
- SANA, à 9h devant la mairie
- SAVÈRES, à 9h place de la mairie
- SÉNARENS, à 9h au foyer rural

2021



Nettoyons la nature



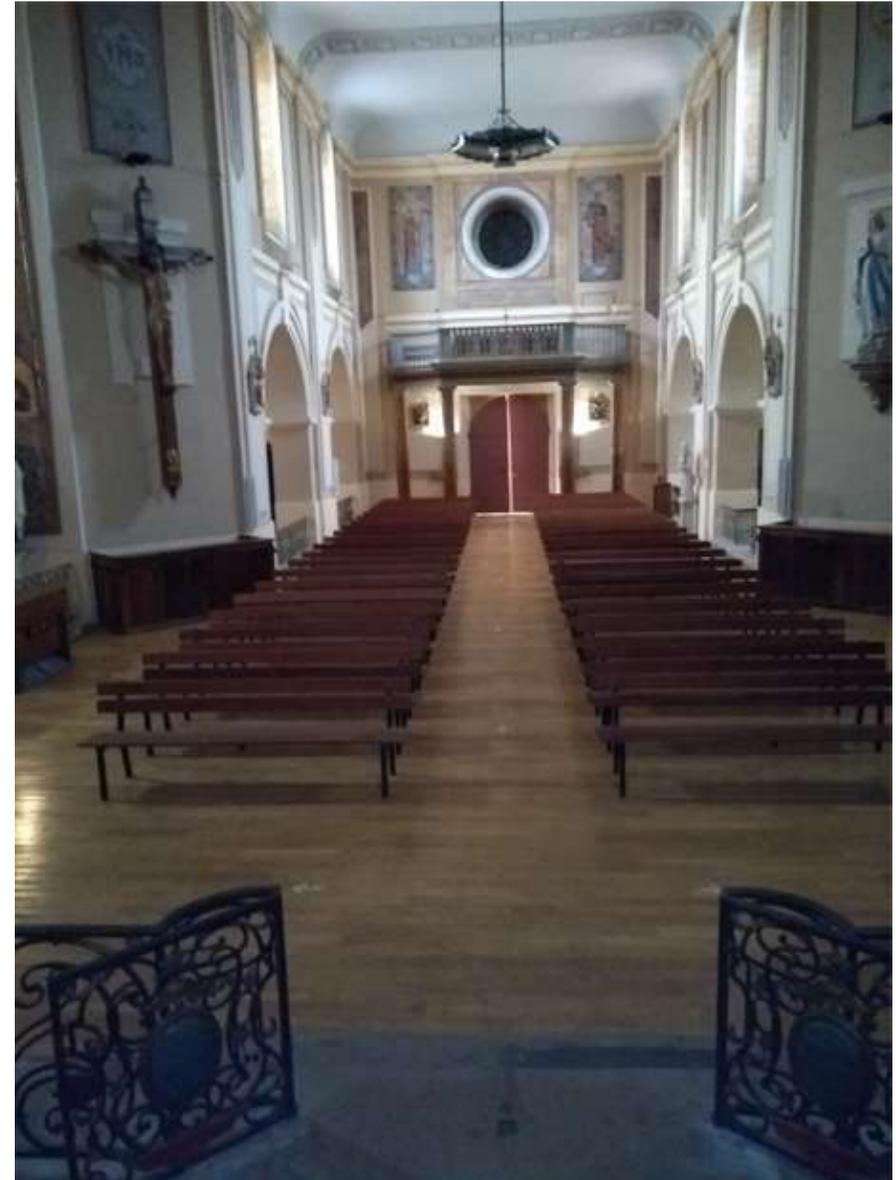
Trophée de la plus forte participation grâce à la mobilisation de l'école élémentaire



2021



Installation des bancs à l'église



2021



DICRIM

D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Document à conserver

Édition : mars 2022

2022



Bien vivre ensemble



mje
herm

EXPOSITION

"Illustrations sur le bien vivre ensemble"

Du 11 au 29 avril 2022

A la mairie de
Sainte Foy de Peyrolières

Exposition réalisée
par les enfants de l'ALAE



2022



Instruction citoyenne



Découverte de la vie publique pour la classe de CE2

2022



Cérémonie de la citoyenneté

19 mars 2022,
remise de leur
1^o carte d'électeur
et du livret du Citoyen



2022



Commémorations



19 Mars 2022
8 Mai 2022
Fête locale 2022
11 Novembre 2022



2022





Dimanche 25 septembre



- samedi 24 septembre
BOUSSENS, à 9h devant la mairie
MARTRES-TOLOSANE, à 15h boulevard de la Magdeleine
- dimanche 25 septembre
BÉRAT, à 9h30 place la mairie
CASTELNAU-PICAMPEAU, à 9h devant la mairie
CAZÈRES, à 9h30 devant la mairie
LE FOUSSERET, à 9h sur le parking du gymnase
LHERM, à 9h devant l'église
MONTOUSSIN, à 8h30 à la salle des fêtes
POUCHARRAMET, à 9h place commanderie
RIEUMES, à 9h salle Hélie T'Hézan
SAINT-ÉLIX-LE-CHÂTEAU, à 9h30 au foyer rural
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES, à 9h30 au château-d'eau
- dimanche 2 octobre
SANA, à 9h devant la mairie
- samedi 15 octobre
MAURAN, à 14h devant la mairie



2020



Nettoyons la nature

Participation
remarquable
des écoles
maternelle et
élémentaire



2022



DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

2- Communiquer et informer efficacement



Pour vous informer : le bulletin municipal trimestriel



Il était une Foy

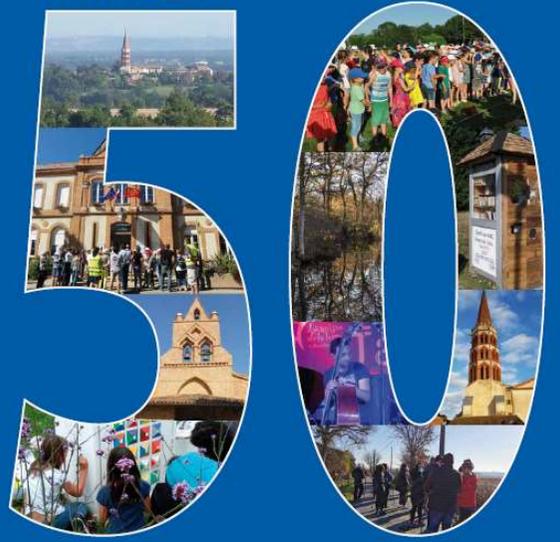
Janvier 2020 N°47 Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Il était une Foy

Avril 2020 N°48 Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières

Numéro



Bonjour à toutes et à tous,

Je viens vous présenter au nom de toute l'équipe municipale, agents et élus, nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

L'offre culturelle, comme vous le découvrez dans ce numéro, sera riche et fournie cette année. Cela nous permettra de nous extraire et de nous protéger en partie des informations négatives du quotidien.

La solidarité, l'ouverture, le temps partagé sont les valeurs qui fondent le vivre-ensemble.

Mais les bonnes résolutions de début d'année doivent être concrètes : soyons fiers et solidaires pour continuer d'avancer en nous appuyant sur les projets en cours.

2019 a été une année rythmée par la poursuite de la préparation de nouveaux dossiers et équipements, dossiers qui année après année ont vu aboutir des investissements significatifs pour notre commune. Pour que la concrétisation de ces projets soit effective, il est indispensable de mener en amont un travail de préparation important et de rester ensuite mobilisés et persévérants.

Vous pouvez retrouver les détails de différents projets communaux et intercommunaux qui prendront forme car qui se concrétiseront en 2020 sur les sites : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr et www.cc-coeurdegaronne.fr

Nous comptons sur vous tout pour que le « bien vivre » à Sainte-Foy-de-Peyrolières soit une réalité.

Encore une très bonne année à vous tous et à vos familles.

Vote Maie, François Vives

Un grand merci aux Associations Acteurs du dynamisme et du bien vivre de notre commune



Réunion annuelle entre les associations et les élus pour célébrer les festivités de l'année 2020

Une vingtaine d'associations cohabitent sur la commune permettant aux Foyens mais aussi aux habitants des communes voisines de profiter d'activités très variées en semaine et le week-end. En partenariat avec la mairie, la communauté de communes et en associant entre elles, elles organisent régulièrement des manifestations pour le plaisir de tous.

Chaque association, animée par un groupe de bénévoles motivés propose des manifestations dans de nombreux domaines : sportif, culturel, artistique, social, etc...

Certains associations joignent leurs efforts avec l'aide des élus et des agents communaux et intercommunaux pour organiser des événements, festivals comme la fête du village ou le marché de Noël. Ces événements de grande ampleur, sécurisés par la fermeture du centre-bourg (pour la fête locale), se caractérisent par un taux de participation élevé, des activités très diversifiées et surtout vos retours positifs, moteur de la motivation des équipes pour continuer.

Les associations se retrouvent deux fois par an, en septembre dans le cadre du Forum des Associations, rendez-vous incontournable

pour tisser de nouveaux liens, rencontrer et motiver les nouveaux venus.

Les présidents d'association ont également rendez-vous en novembre avec le maire et les élus pour échanger sur les activités, les besoins et les nouveautés.

Les élus et les agents communaux accompagnent les associations dans l'organisation des manifestations : support communicationnel de salles et de matériel, installation de chapiteaux, la restauration d'une salle, en cours et pourra être utilisée par les associations pour combiner cette offre.

Le maire remercie très chaleureusement les bénévoles associatifs qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur envie pour renouveler les activités permet de vivre dans un village très dynamique.

Dans votre journal de janvier...

- En images > Pages 2 et 3 Une année 2020 très culturelle
- Bienvenue > Page 5 Nouveaux agents administratifs
- Clin d'œil > Page 7 Qui sommes AESH ?
- Cadre de vie > Page 4 Centre-bourg à 30 km/h



Bonjour à toutes et à tous,

Nous ne pouvons pas, lors de la précédente édition de notre journal municipal imaginer plus laquelle nous sommes confrontés. Depuis quelques semaines notre quotidien, nos habitudes sont bouleversées. Les élections municipales se sont malheureusement tenues.

Nous n'avons encore pas eu l'occasion de vous remercier de nous avoir reconduits pour gérer la commune. C'est dur au nom de toute l'équipe « Sainte-Foy ensemble » que j'ai Suzye certains que nous mettrons toute notre énergie à votre service. Comme vous pouvez le constater dans la période critique que nous traversons nous avons réagi avec efficacité, grâce notamment aux actions et l'organisation mises en place au cours des deux derniers mandats.

Nous nous rendons compte qu'il est rassurant de pouvoir compter sur les compétences de première nécessité de notre commune pour assurer l'essentiel.

COVID-19 Assurer l'essentiel



Le marché de Noël à Sainte-Foy de Peyrolières

Nous nous rendons compte qu'il est rassurant de pouvoir compter sur les compétences de première nécessité de notre commune pour assurer l'essentiel.

La première réunion des 17 conseillers constituant l'assemblée communautaire se tiendra le 23 juillet.



Bonjour à toutes et à tous,

Le confinement a malmené les deux mais nous sommes heureux de voir que leur projet avance.

« La Bonne Recette » (ou « Chez Nadia »...) Nadia, c'est Nadia Dupire qui arrive de Saint-Lys où elle a tenu la Brasserie des Sports entre 2012 et 2016. Elle a ensuite décidé de fonder une activité traiteur « Les Mariottes en Folie » pour mariages, réunions de famille, événements sportifs...

Mais, même si son activité traiteur fonctionne toujours, le contact avec les clients lui manquait et juste avant le confinement, elle a repris le restaurant du cœur de village, le rebaptisant « La Bonne Recette ». C'est ce qui est primordial pour Nadia, c'est le bien manger et le plaisir de ses clients. Elle propose une cuisine française traditionnelle avec un grand choix de plats préparés à base de produits frais. Maintenant ouvert au public, le restaurant « La Bonne Recette » vous accueille tous les matins, sauf le dimanche et dès le matin pour votre café !

La Bonne Recette, Chez Nadia : 05 62 78 34 82. Les Mariottes en Folie : 10 rue des Magnolias, 31470 Fonserbes, 06 47 08 14 14.

Le 16 juillet dernier, un nouveau bureau (Président et vice-présidents) a été élu par le Conseil communautaire. La première réunion des 17 conseillers constituant l'assemblée communautaire se tiendra le 23 juillet.

Je profite de cet éditorial pour vous rappeler toute l'importance d'appartenir à une Communauté de communes de nos jours. Nous n'aurions pas pu, par exemple, financer une crèche ou bien un accord de terrain de grand jeu avec le simple budget de la commune. Il en est de même pour les services tels que le ramassage des ordures ménagères ou encore l'entretien de la voirie.

L'implication des conseillers municipaux et communautaires dans les instances de l'intercommunalité (Bureau, Conseil communautaire et commissions) doit être à la hauteur de nos attentes.

En effet, gérer l'intercommunalité, c'est aussi être à votre service, c'est prendre des décisions qui auront un impact sur la commune. Nous vous informons très régulièrement.

Passé de très bonnes vacances, profitez de vos proches et de vos amis, prenez bien soin de vous.

Vote Maie, François Vives

Passé de très bonnes vacances, profitez de vos proches et de vos amis, prenez bien soin de vous.

Vote Maie, François Vives

Bienvenue... aux nouveaux commerçants



Nadia Dupire et son équipe

L'Institut des Sens ouvert en juillet au 0 novembre 1918.

Le confinement a malmené les deux mais nous sommes heureux de voir que leur projet avance.

« La Bonne Recette » (ou « Chez Nadia »...) Nadia, c'est Nadia Dupire qui arrive de Saint-Lys où elle a tenu la Brasserie des Sports entre 2012 et 2016. Elle a ensuite décidé de fonder une activité traiteur « Les Mariottes en Folie » pour mariages, réunions de famille, événements sportifs...

Mais, même si son activité traiteur fonctionne toujours, le contact avec les clients lui manquait et juste avant le confinement, elle a repris le restaurant du cœur de village, le rebaptisant « La Bonne Recette ». C'est ce qui est primordial pour Nadia, c'est le bien manger et le plaisir de ses clients. Elle propose une cuisine française traditionnelle avec un grand choix de plats préparés à base de produits frais. Maintenant ouvert au public, le restaurant « La Bonne Recette » vous accueille tous les matins, sauf le dimanche et dès le matin pour votre café !

La Bonne Recette, Chez Nadia : 05 62 78 34 82. Les Mariottes en Folie : 10 rue des Magnolias, 31470 Fonserbes, 06 47 08 14 14.

Dans votre journal de juillet...

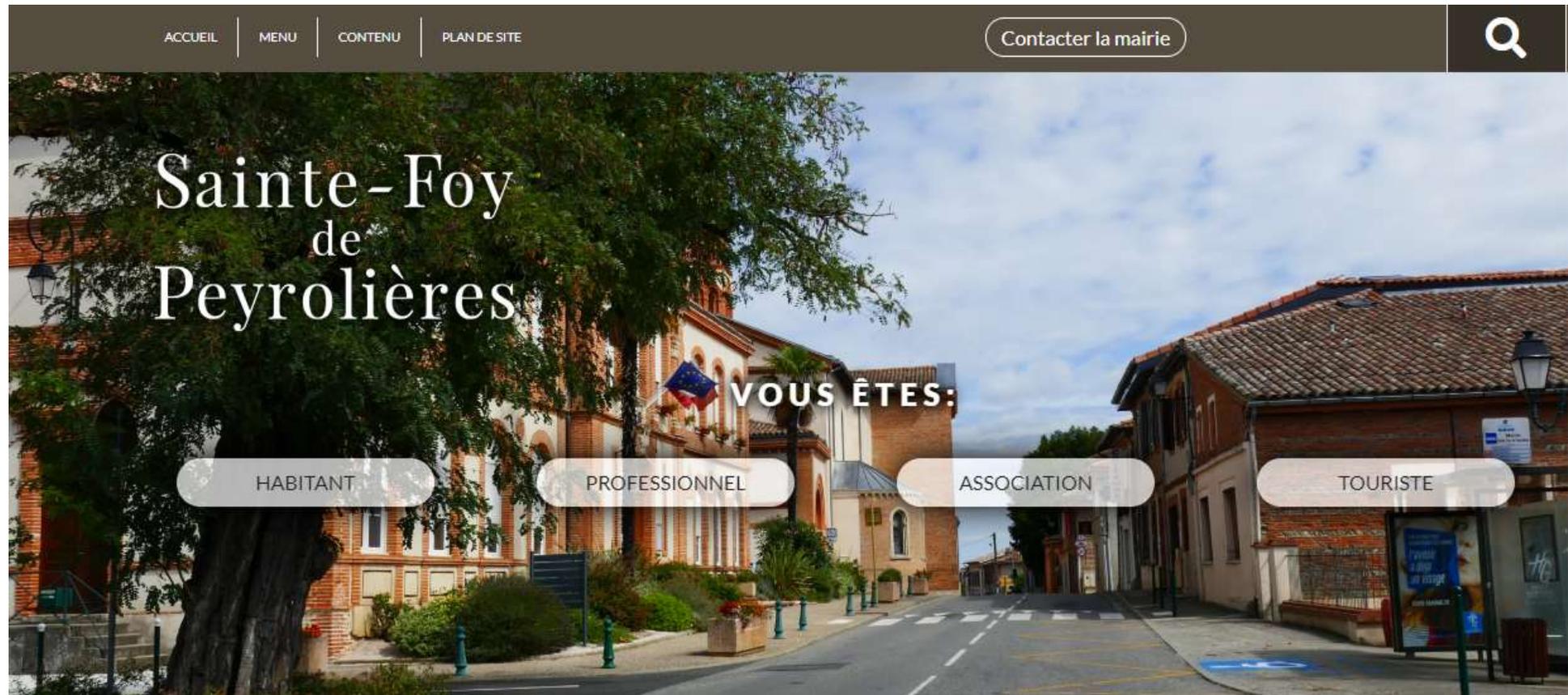
- Vivre à Sainte-Foy > Page 2 Une éducatrice d'animaux de compagnie
- Action Municipale > Page 6 Rentrée scolaire
- Vivre à Sainte-Foy > Page 5 La fibre optique arrive !
- Actualités > Page 3 Un paysan-neunier à Sainte-Foy



Le panneau lumineux



Site internet de la commune



<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/>

2020





<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/>

2020



Avec une vidéo expliquant ce que la communauté
de communes fait pour vous

Pour vous informer :

Le journal de l'intercommunalité



2020



Pour vous informer :

NewsLetter de l'intercommunalité



RECEVEZ NOS DERNIERS ARTICLES

RESTEZ INFORMÉS !

Votre Email

JE M'ABONNE

Recevez par mail, à chaque nouvelle publication, les nouveaux articles édités par la Communauté de communes Cœur de Garonne.

En cliquant sur "Je m'abonne", vous acceptez les conditions générales d'utilisation du site.

2020



Site internet de la commune



Sainte-Foy
de
Peyrolières

VOUS ÊTES:

HABITANT PROFESSIONNEL ASSOCIATION TOURISTE

LA MAIRIE AU QUOTIDIEN VOS DÉMARCHES LOISIRS & CULTURE

<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/>

2021



Comment vous informer



2021



Les réunions d'informations et d'échanges

1° Visio
« Gardons le contact »



3 thèmes abordés à partir de vos choix (voir verso)



GARDONS LE CONTACT

Vendredi 16 avril

à 20h30

en visio

2021



PARLONS-EN

**Que fait le département
pour la commune ?**



Vendredi 22 octobre à 20h30

Salle des fêtes du village

Avec la participation de Sandrine Baylac et Loïc Gojard,
conseillers départementaux du canton de Cazères

Site internet de l'intercommunalité



<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/>

Avec une vidéo expliquant ce que la communauté de communes fait pour vous

2021



Pour vous informer :

Le journal de l'intercommunalité



2021



Pour vous informer :

Newsletter de la commune

La newsletter

Inscrivez-vous à la newsletter pour suivre l'actualité de Sainte-Foy-de-Peyrolières !



Veuillez renseigner votre adresse email pour vous inscrire *

Newsletter de l'intercommunalité

RECEVEZ NOS DERNIERS ARTICLES

RESTEZ INFORMÉS !

Votre Email

JE M'ABONNE

Recevez par mail, à chaque nouvelle publication, les nouveaux articles édités par la Communauté de communes Cœur de Garonne.

En cliquant sur "Je m'abonne", vous acceptez les conditions générales d'utilisation du site.



2021



Présentation du rapport d'activité 2020

- Disponible sur le site de la communauté de communes <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/>
- Disponible sous forme papier à la mairie



2021



Pour vous informer :



Il était une Foy

Octobre 2022 N°58 Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Quelle immense joie que d'assister à une rentrée scolaire dans un établissement tout neuf et prêt pour le jour ! L'incroyable mobilisation de tous les acteurs, jusqu'à quelques minutes avant l'ouverture des portes, a permis d'assurer la rentrée dans les nouveaux locaux le 1^{er} septembre.

Je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour que ce nouveau lieu puisse démarrer dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaite partager avec eux et vous tous, les commentaires enchantés des enfants et de leurs parents. J'en citerai un qui résume bien l'esprit général de cette rentrée : « Il tarde à mes enfants le matin de se rendre à la nouvelle école ».

La rentrée a aussi été synonyme des retours des avis de la Commission Enquêteur concernant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune. Ces 2 avis favorables associés à des observations et réserves vont être analysés dans le cadre de la procédure. Ils complètent les avis des Personnes Publiques Associées et les avis des habitants émis lors de l'enquête publique. L'objectif est de présenter ces 2 projets à l'approbation de conseil municipal avant la fin de cette année.

Leurs finalisations démontreront la cohérence avec les équipements structurants déjà présents (Écoles, Centre aéré, Crèche, Station d'épuration, Service technique, Salles pour associations...) et ceux à venir (Maison de Santé Pluridisciplinaires, Zone d'activités, Piste cyclable, Chemins de randonnée...).

Votre Maire,
François Vives



1^{er} septembre 2022 : première rentrée pour le nouveau complexe scolaire



Dans votre journal d'octobre...

Action municipale > Page 2

Une réorganisation à votre service

Action municipale > Page 3

Le PLU

Action municipale > Page 4 & 5

Le complexe scolaire

Vivre à Sainte-Foy > Page 7

Départ de Jean-Claude VASSEUR



Les sites internet



Le panneau lumineux



Le journal intercommunal

2022



Le kit d'accueil des nouveaux habitants

Pour vous informer :



415 abonnés



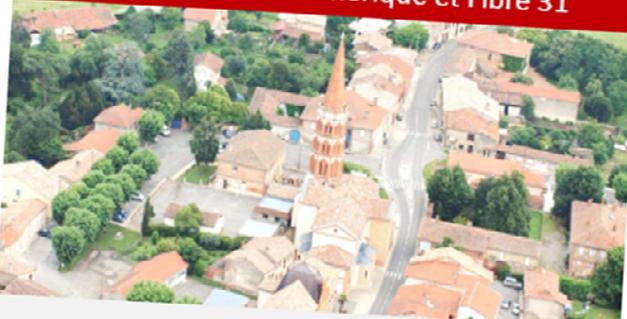
2022



Pour échanger avec vous

PARLONS-EN
Déploiement de la fibre optique

Présentation de
Haute-Garonne Numérique et Fibre 31



Mardi 25 janvier 2022
à 20h30
en visioconférence

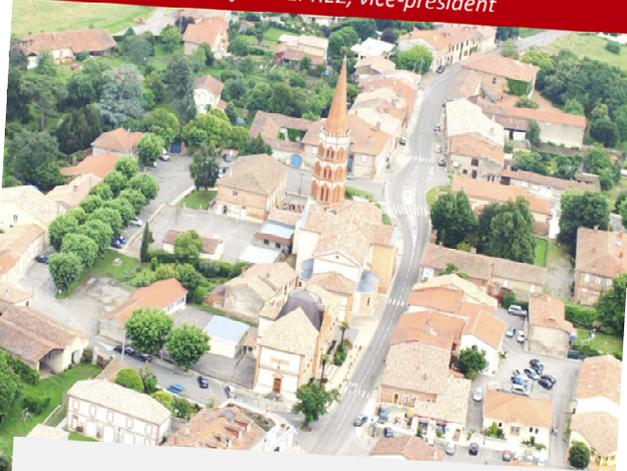
 

<https://visio.cloud31.fr/b/hau-se5-mt3-9v3>



PARLONS-EN
Tarification Incitative

En présence de Paul-Marie BLANC, président de la 3CG
et François DEPRez, vice-président

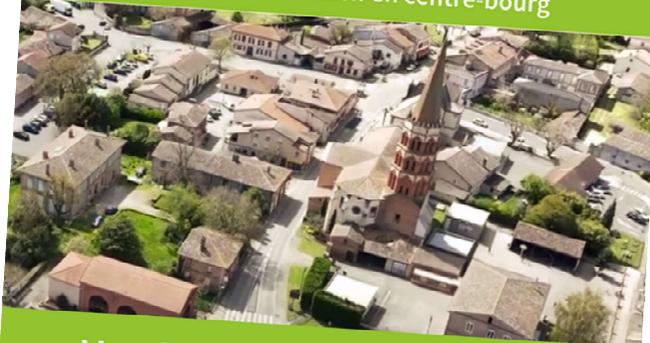


Mardi 26 avril 2022
à 20h, La Halle
(salle des fêtes du village)



PARLONS-EN
Les grands projets

- MSP : Maison de santé pluridisciplinaire
- D632 : aménagement de la montée
- Projet ITO : habitat inclusif en centre-bourg



Vendredi 2 décembre 2022
à 20h30, La Halle
(salle des fêtes du village)



2022



Présentation du rapport d'activité 2021

- Disponible sur le site de la communauté de communes <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/rapport-dactivite/>
- Disponible sous forme papier à la mairie



2022



DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

3- Intensifier les coopérations pour proposer de nouveaux services



Fibre Optique

TRANSPORT
① ② ③ ④

1

2

3

4

Noeud Raccordement Optique (NRO)

Local technique, sorte de point de concentration d'un réseau de fibreoptique où sont installés les équipements des opérateurs qui leur permettent d'activer les accès de leurs abonnés. Les 51 NRO sont tous interconnectés les uns aux autres.



L'infrastructure se construit.

Objectif: La fibre optique dans chaque foyer avant fin 2022.

2020



DISTRIBUTION
① ② ③ ④

1

2

3

4

Sous-Répartiteur Optique (SRO)

Local télécom (armoire de rue) concentrant les flux d'environ 300 à 1 000 logements ou locaux, et se situant sur la Boucle Locale Optique, entre le NRO et le PBO. Le SRO est rattaché à un unique NRO.



Broyeur



Achat d'un broyeur par
l'intercommunalité.

Au service des communes et des
administrés

2020



Ecoles numériques



Convention de partenariat
« Label écoles numériques
2020 » signée entre l'académie
de Toulouse et la commune

Installation du matériel
informatique
par le service technique

2021

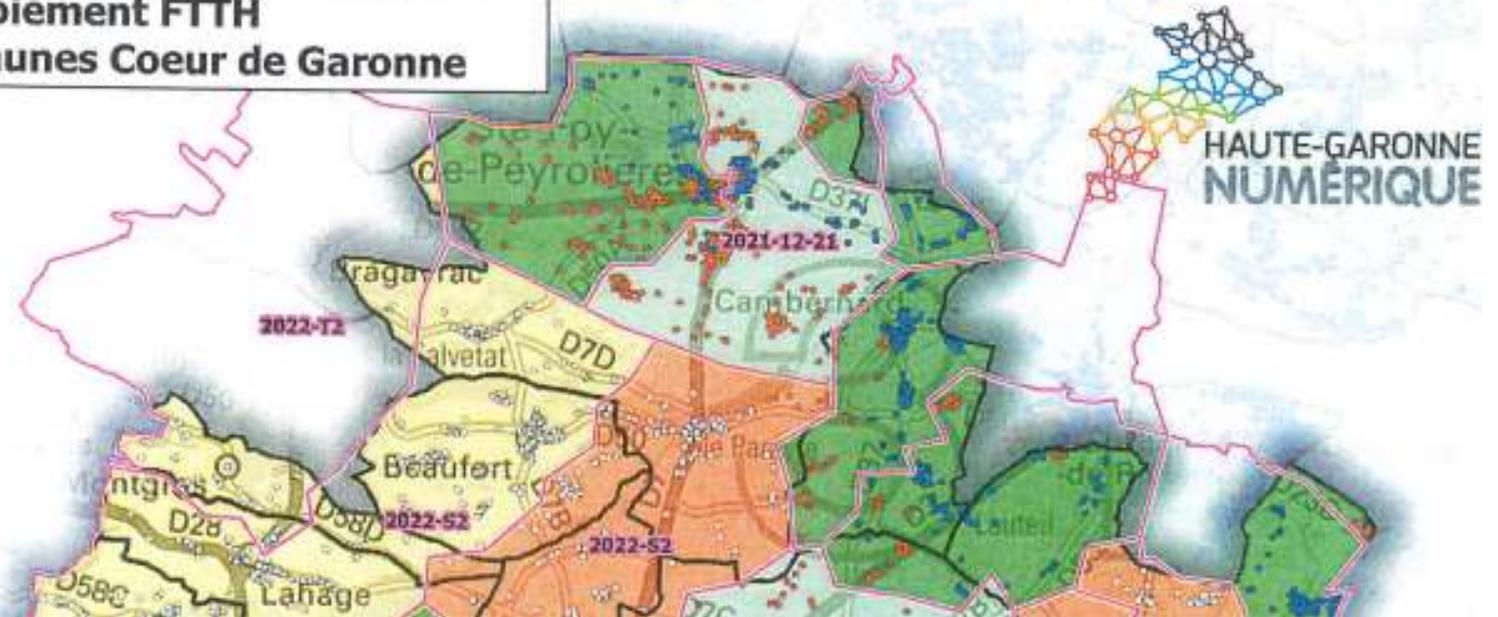



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fibre Optique

Etat du déploiement FTTH Communauté de Communes Coeur de Garonne



Légende

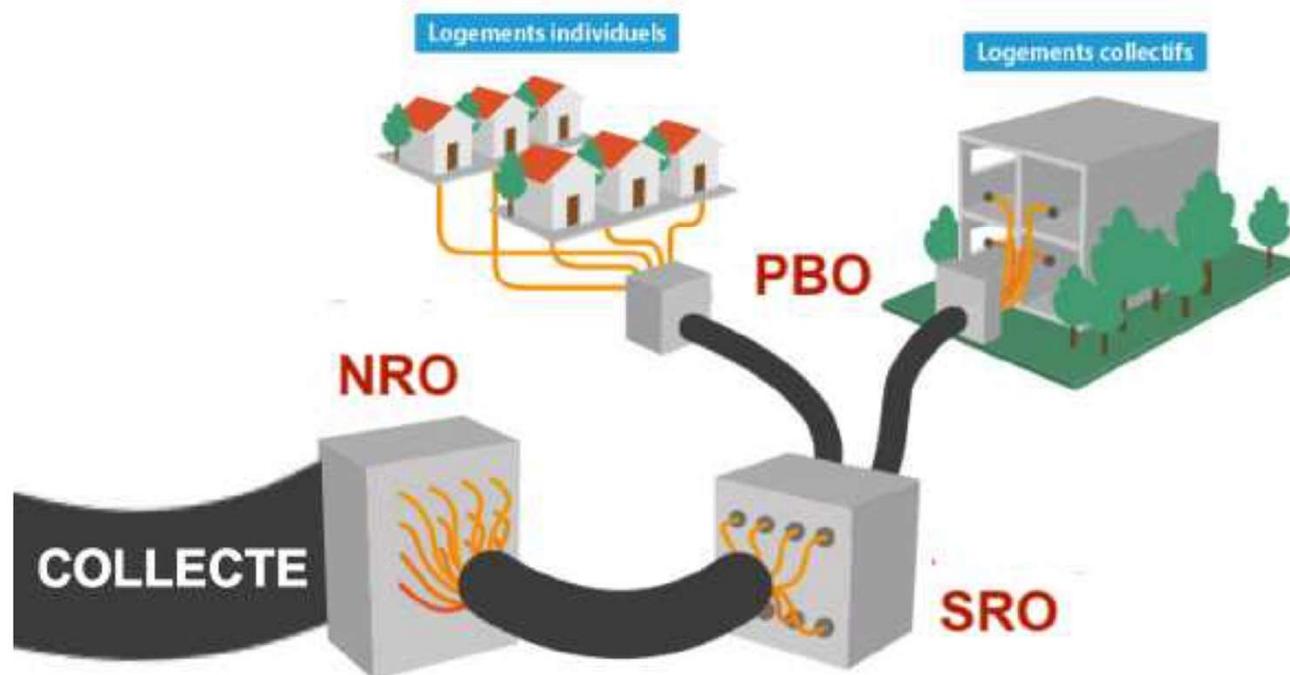
- 2021-51 Date prévisionnelle d'ouverture commerciale
- Périmètres des Zones de Sous-Répartition Optique (ZSRO)
- Suivi du déploiement FTTH par ZSRO**
 - Zone ouverte à la commercialisation
 - Zone en période préparatoire à l'ouverture commerciale
 - Zone en travaux
 - Zone en études
- Etat des prises**
 - Prises déployées
 - Prises en construction
 - Prises en étude
- Limites administratives**
 - Communes

Objectif: La fibre optique dans chaque foyer avant fin 2022.

2021



Un réseau FTTH *



- **NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE**
Local technique recevant les infrastructures d'opérateur(s) qui permettent de faire le lien entre le réseau de collecte départemental optique et le réseau local qui va vers les abonnés.
- **SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE**
Nœud intermédiaire de la boucle locale en aval duquel chaque usager est desservi par une fibre optique. Le SRO est rattaché à un unique NRO.
- **POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE**
Point de branchement installé en façade, en aérien ou en sous-terrain et situé dans un rayon moyen de 150m linéaire de chaque usager, à partir duquel sont réalisées les opérations de raccordement final.



*réseau FTTH de l'anglais : *Fiber to the Home*, ce qui signifie « **Fibre optique jusqu'au domicile** »

2021



Extrait de la visio
du 16 avril 2021

Les phases de travaux

1 & 2 : 5 mois environ
3 à 6 : 7 mois environ

1



Relevé de BAL
Identification
des projets
urbains

2



Choix des
emplacements
Permissions
de voirie

3



Travaux locaux
techniques
Gruitage
Electricité

4



Aiguillage
Génie civil

5



Tirage cable

6



Mesures
optiques

Extrait de la visio
du 16 avril 2021

2021



Raccordement à l'abonné

**FIN
DES
TRAVAUX**



3 mois réglementaires
et temps d'installation des opérateurs nationaux

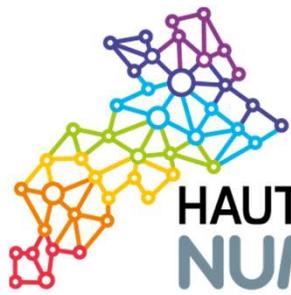


*De 3 à 5 mois entre la fin du déploiement du réseau
et le raccordement de l'abonné*

2021

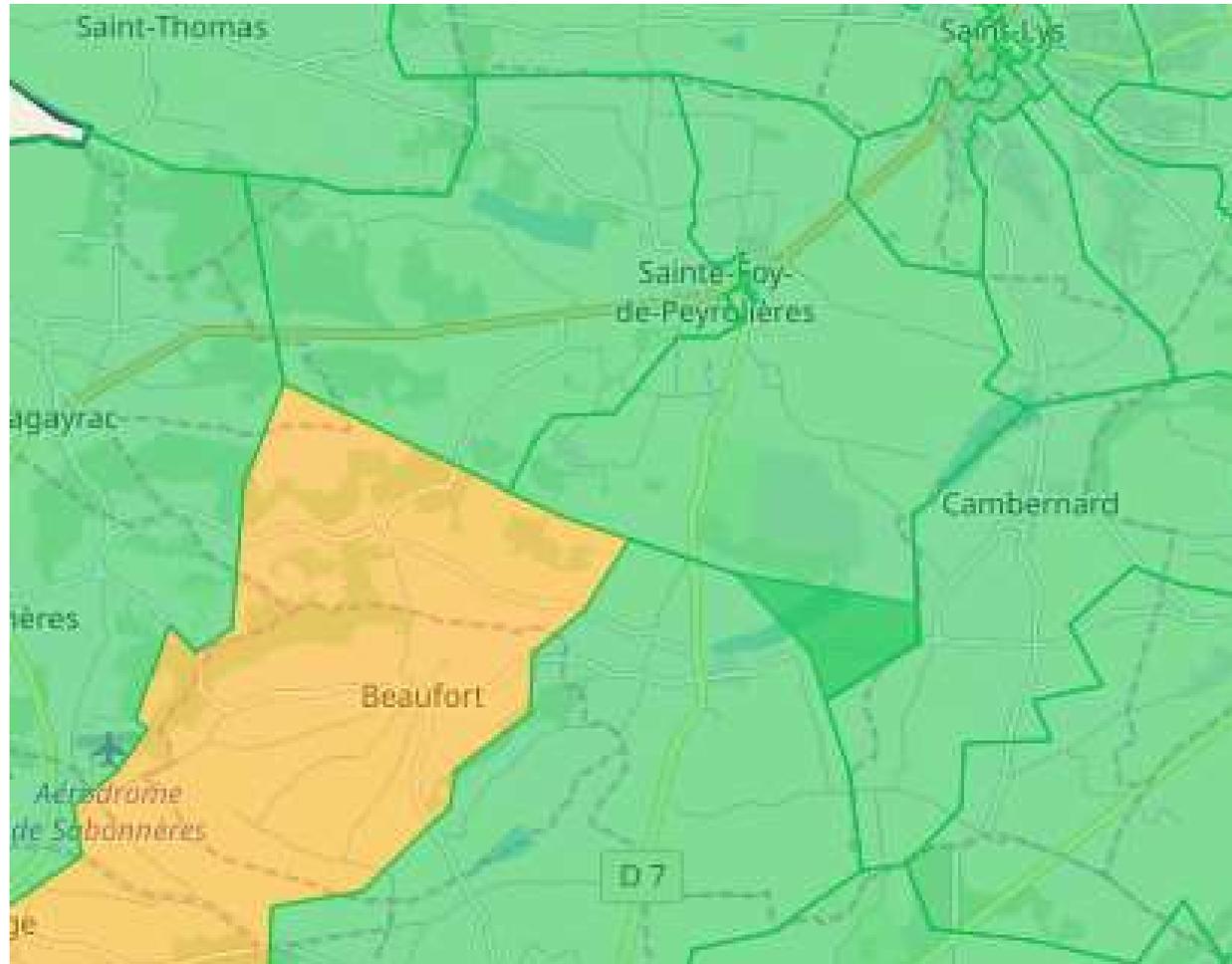


Extrait de la visio
du 16 avril 2021



HAUTE-GARONNE
NUMÉRIQUE

Fibre Optique



Le déploiement technique est globalement terminé sur notre commune.

Le déploiement commercial se finalisera dans les tout prochains mois.

2022



Déploiement fibre optique



2022





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

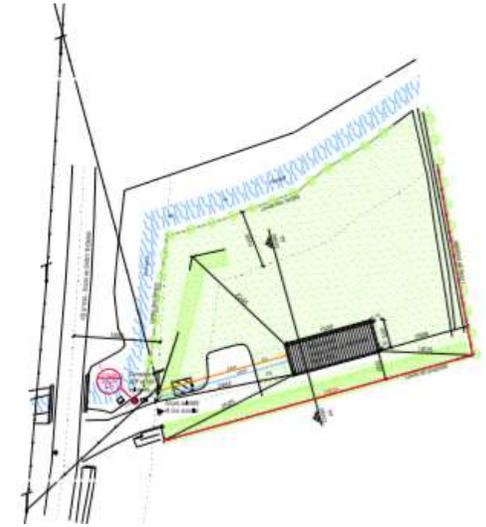
DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

4- Dynamiser l'animation de la commune et sa vie associative



Local multi-activités

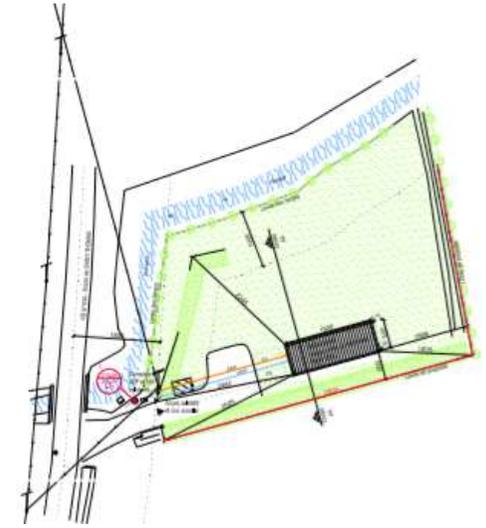


2020



Avancement au 2 juin 2020

Local multi-activités



Avancement au 16 juin 2020

2020



Local Multi-Activités



Sur le terrain de
l'ancienne station
d'épuration,

Route de Saint-Thomas

Avancement au 30 juillet 2020

2020



Réalisations

Rénovation des cuisines des salles des fêtes

- Nouvelle cuisine au village
- Rénovation zone bar de la salle du village
- Nouveaux frigos au Parayre
- Remplacement des tables et chaises cassées



Nouveau chemin



Aménagement salle à côté de la mairie



Rénovation pétanque



Aménagement local pluriactivités



Rénovations au stade

- Parvis
- Accessibilité
- Assainissement



Chemins de Randonnées

- Rénovation des passerelles
- Entretien des chemins
- Fascicules



2021



Rénovations



Rénovation de la salle à côté de la mairie « l'Annexe 1852 »

Réalisées
par
le service technique



Le bar de la Halle fait peau neuve



Nouveau look pour les toilettes de la Halle

2021



Rénovations



**Cuisine
de la Halle**
Meubles conçus par 3PA



**Cuisine
de la salle
des fêtes du
Parayre**



2021



Transfert des activités

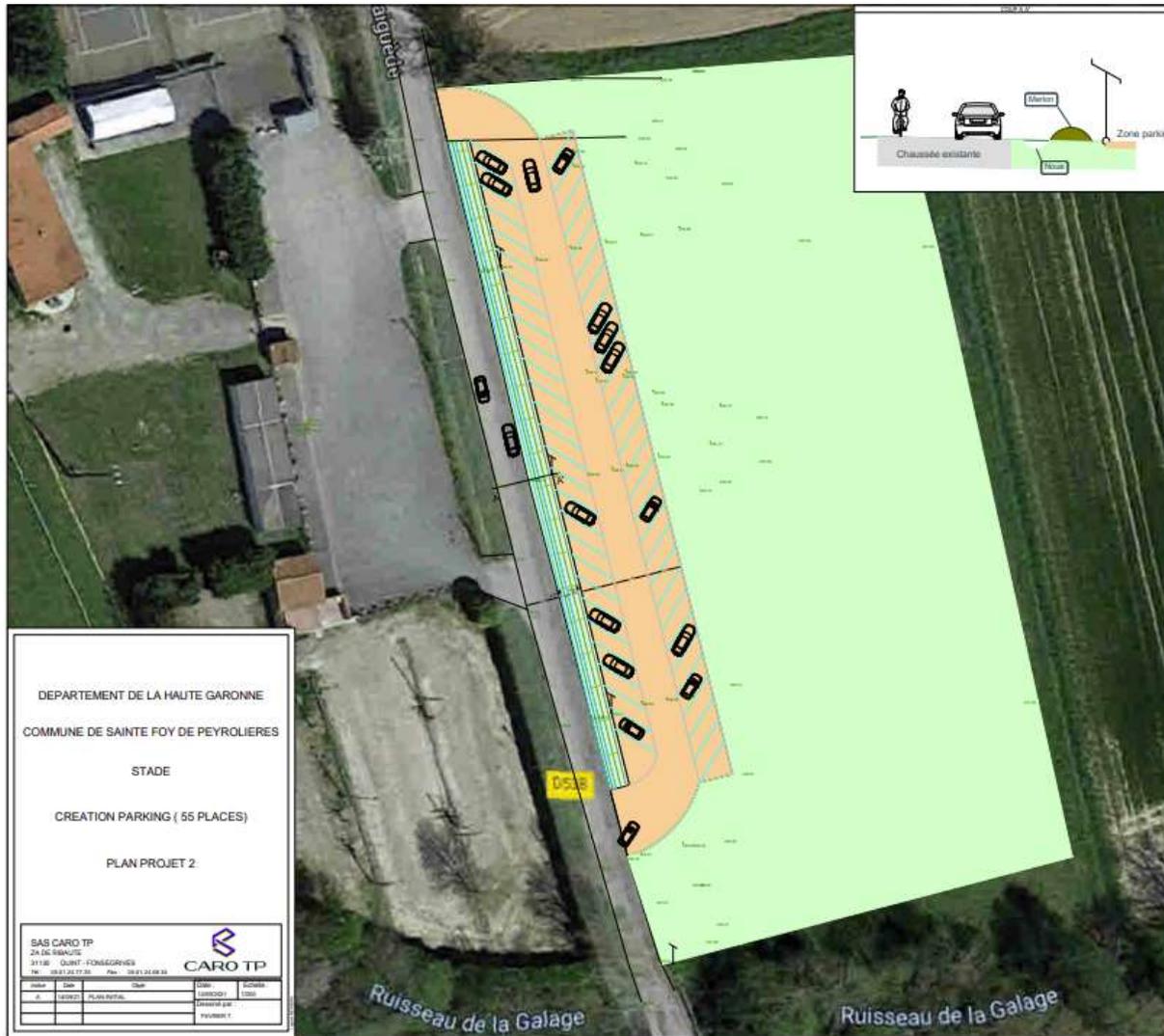


2022



Complexe scolaire

Parking stade



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
 COMMUNE DE SAINTE FOY DE PEYROLIERES
 STADE
 CREATION PARKING (55 PLACES)
 PLAN PROJET 2

SAS CARO TP
 ZA DE SBAUTZ
 31138 - SAINT - FOY - FONSGORVIERES
 TEL : 05 61 24 77 35 FAX : 05 61 24 68 88

Date	Etat	Contenu	Signature	Validation
02/02/20	PLAN INITIAL			



2020





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

5- Développer la solidarité et la cohésion sociale





2021



Le Centre Communal d'Action Social

- **Activation du plan canicule Août 2020**
- **Stand Forum des associations Sept 2020**
- **Dispositif Foyers Solidaires Nov 2020**
- **Commande de Colis de Noël Nov 2020**
- **Collecte Croix-Rouge Déc 2020**



2020



Actions liées à la crise sanitaire



Organisation des gestes barrières
sur le marché



Préparation salle COVID

2020



Sécurité routière



Sécurisation des trottoirs



Mise en place de nouveaux traçages

2020



Sécurité routière



2020



Mise en place Zone à 30 km/h

Cantine à 1 euro



Repas scolaire à 1€

Une action forte pour réduire les inégalités sociales

2020



Le Centre Communal d'Action Social

2021

- **Coupon Sport/ Culture**
- **2 conventions d'interventions bénévoles signées- juin**
- **Stand Forum des associations- 12 septembre**
- **Repas des aînés- 28 novembre**
- **Colis de Noël- décembre**
- **Collecte Croix-Rouge 12 décembre**
- **Collecte Noël hall mairie- déc./ janv.**
- **40 visites à domicile**
- **22 dossiers traités**



2021



Cantine à 1 euro

Opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2021



1^{er} Bilan sur le 1^{er} semestre 2021:

238 enfants ont mangé à la cantine sur
252 scolarisés

60 enfants ont bénéficié de repas à 1€

4578 repas à 1€ sur 18900 repas servis

48 familles sont concernées

Une économie évaluée à 250€ pour les familles par enfant
sur une année scolaire complète

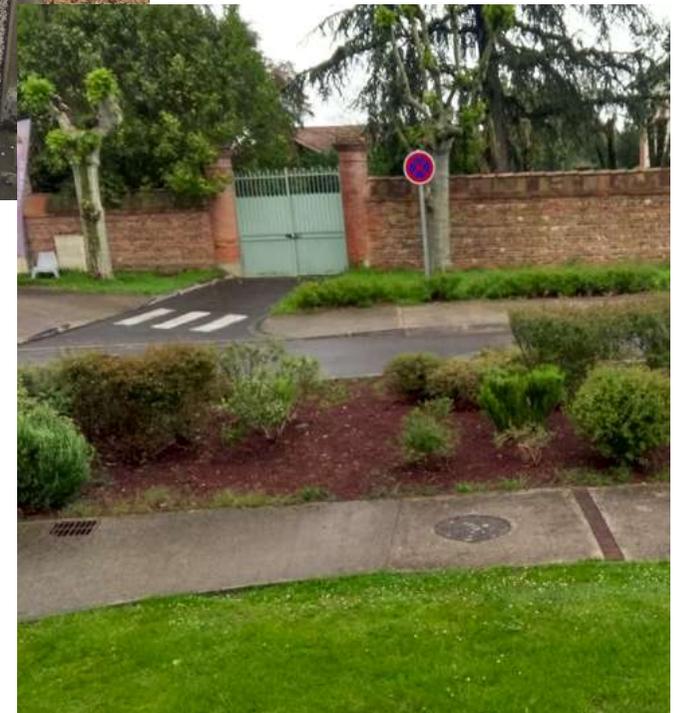
2021



Sécurité aux abords des écoles



Sensibilisation des parents



Nouvelles signalisations

2021



Le Centre Communal d'Action Social

- **Nouveau :**
 - Atelier numérique en partenariat avec 3CG
Session "Les gestes qui sauvent" en partenariat avec le SDIS
 - Spectacle enfant gratuit "Les musiciens de Brême "



- Collecte pour l'Ukraine
- Collecte en partenariat avec la Croix-Rouge Fonsorbes marché plein vent
- Événements intergénérationnels en partenariat avec l'EHPAD : Galette, ateliers manuels, kermesse, rencontres/échanges avec l'école maternelle ...
- Coupon sport/culture
- Stand Forum des Associations
- Repas des aînés
- Colis de Noël

2021



Sécurité aux abords des écoles



Parkings pour les enseignants, animateurs et agents communaux dans l'enceinte du complexe



Emplacement réservé pour les transports scolaires



**Prolongement de la rue Jean-Baptiste Clément
Et installation d'un nouveau feu tricolore**

Voie et trottoirs sécurisés

2022



Signalisation horizontale



**Faciliter le
stationnement**

2022





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

6- Favoriser les espaces de vie et de rencontres intergénérationnels



Aménagements de l'espace public



Installation garage à vélos



Fleurissement du village

2021



Centre de loisirs



ENFANCE
JEUNESSE

NOUVEAU !

Un accueil de loisirs les mercredis à Sainte-Foy-de-Peyrolières



2021

Après les vacances d'hiver,

le centre de loisirs de Saint-Lys **ne sera plus en mesure d'accueillir les enfants du territoire Cœur de Garonne**. Afin de répondre aux besoins des familles, la MJC de Lherm étend donc la prise en charge des enfants sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières au mercredi après-midi.



A compter du mercredi 3 mars,

la MJC de Lherm ouvre un nouveau service sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Les enfants pourront donc être accueillis à l'école maternelle et à l'école élémentaire les mercredis après-midi.



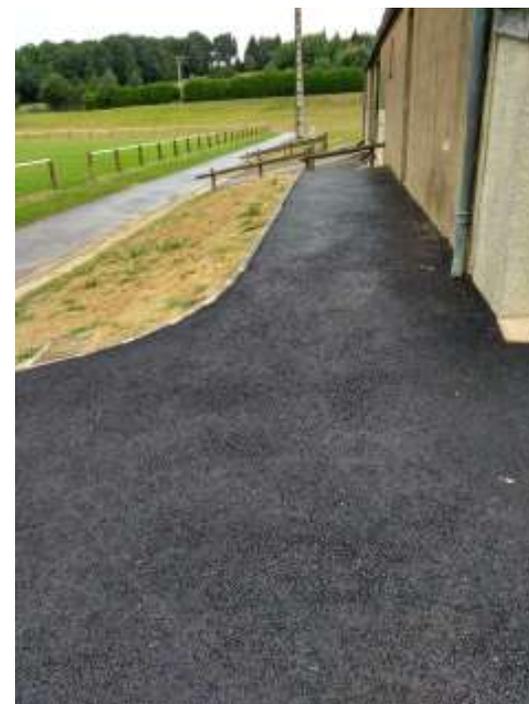
Attention, **les réservations doivent être faites au minimum 10 jours avant le jour de fréquentation**, sur le portail famille de la MJC :

<https://lherm.portail-defi.net/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la MJC



Accessibilité aux installations sportives



Les 2 terrains de grands jeux
rendus accessibles à tous

2021



Aménagements de l'espace public



Installation de bancs
Conçus par 3PA



Arbres au complexe scolaire

2022



Accueil de loisirs

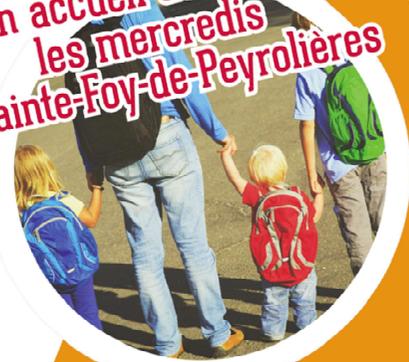
Au sein du complexe scolaire



ENFANCE
JEUNESSE

NOUVEAU !

Un accueil de loisirs
les mercredis
à Sainte-Foy-de-Peyrolières



2022





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

7- Mettre en œuvre une politique d'habitat adapté



Révision du PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
1

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

C'est le document de référence pour l'instruction des autorisations de droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...).

Il établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** conciliant les enjeux liés au logement, aux équipements et services, aux activités économiques, aux mobilités, à la consommation de l'espace, à la protection des milieux naturels, aux paysages et à l'agriculture.

QUEL CONTEXTE LEGISLATIF ?

Le PLU doit traduire à l'échelle locale des choix qui doivent être :

- Conformes à la législation en vigueur (code de l'urbanisme, code de l'environnement...).
- Cohérents avec les objectifs et orientations à tous niveaux de territoire.
- Compatibles avec les documents supracommunaux qui concernent le territoire (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Sud Toulousain, SDAGE Adour-Garonne, SRADDET...).

QUEL CONCERTATION ?

- Installation de panneaux d'exposition en mairie
- Insertion dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune d'au moins un article présentant l'avancement du projet
- Organisation d'au moins une réunion publique
- Mise à disposition du public d'un cahier de recueils des observations

LES MOTIFS DE LA REVISION

Le Conseil municipal en sa séance du 27 novembre 2018, a prescrit la révision générale du PLU pour les motifs suivants :

- Mettre en compatibilité le PLU actuel avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays Sud Toulousain en vigueur et prendre en compte les évolutions de celui-ci au fur et à mesure de l'arrivée de la révision du SCOT ;
- Préserver et aménager les espaces naturels et tenir compte des questions environnementales ;
- Maîtriser et préciser les conditions de l'urbanisation, pour permettre l'accueil de nouveaux habitants sur la base d'une utilisation économe, équilibrée et diversifiée de l'espace, à partir d'un urbanisme de projet ;
- Développer les possibilités d'urbanisation de la commune en fonction du projet d'accueil de la population prévu en cohérence avec les prescriptions du SCOT du Pays du Sud Toulousain. Les secteurs à proximité du bourg seront à privilégier en cohérence avec les possibilités de raccordement à l'assainissement collectif ;
- Analyser les problématiques liées aux déplacements et au stationnement, notamment en privilégiant les modes doux pour relier les différents équipements publics en toute sécurité pour les usagers ;
- Anticiper les accompagnements publics nécessaires au développement de l'urbanisation ;
- Préserver l'activité agricole, en appliquant les nouvelles règles d'urbanisme.

LE CONTENU DU PLU

Un rapport de présentation
résume un diagnostic et un état environnemental qui exposent les enjeux du territoire et justifient le projet communautaire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
présentent les caractères de développement de certains secteurs ainsi que des formes particulières.

Le règlement écrit et graphique
détermine la traduction réglementaire des orientations d'aménagement et d'urbanisme.
Il définit les règles d'occupation du sol et les possibilités de construction.

Les annexes
comportent des éléments d'information divers (plans de réseaux et servitudes, état de conservation urbain...).

LA DEMARCHE

Délégation du Conseil Municipal
prescrit l'élaboration du PLU
fixe les modalités de concertation

Elaboration du diagnostic et définition
des enjeux

Elaboration du P.A.D.D et débat en
Conseil Municipal

Elaboration des OAP, règlement
graphique et écrit

Justification et analyse des
incidences du projet

Elaboration des annexes

Délégation du Conseil Municipal
Tire le bilan de la concertation
Arrête le projet de PLU

Transmission du projet aux Personnes
Publiques Associées (3 mois)

Enquête publique (1 mois)

Délégation du Conseil Municipal
Approuve le projet de PLU

PHASE D'ETUDE

PHASE ADMINISTRATIVE

LA DEMARCHE



2020

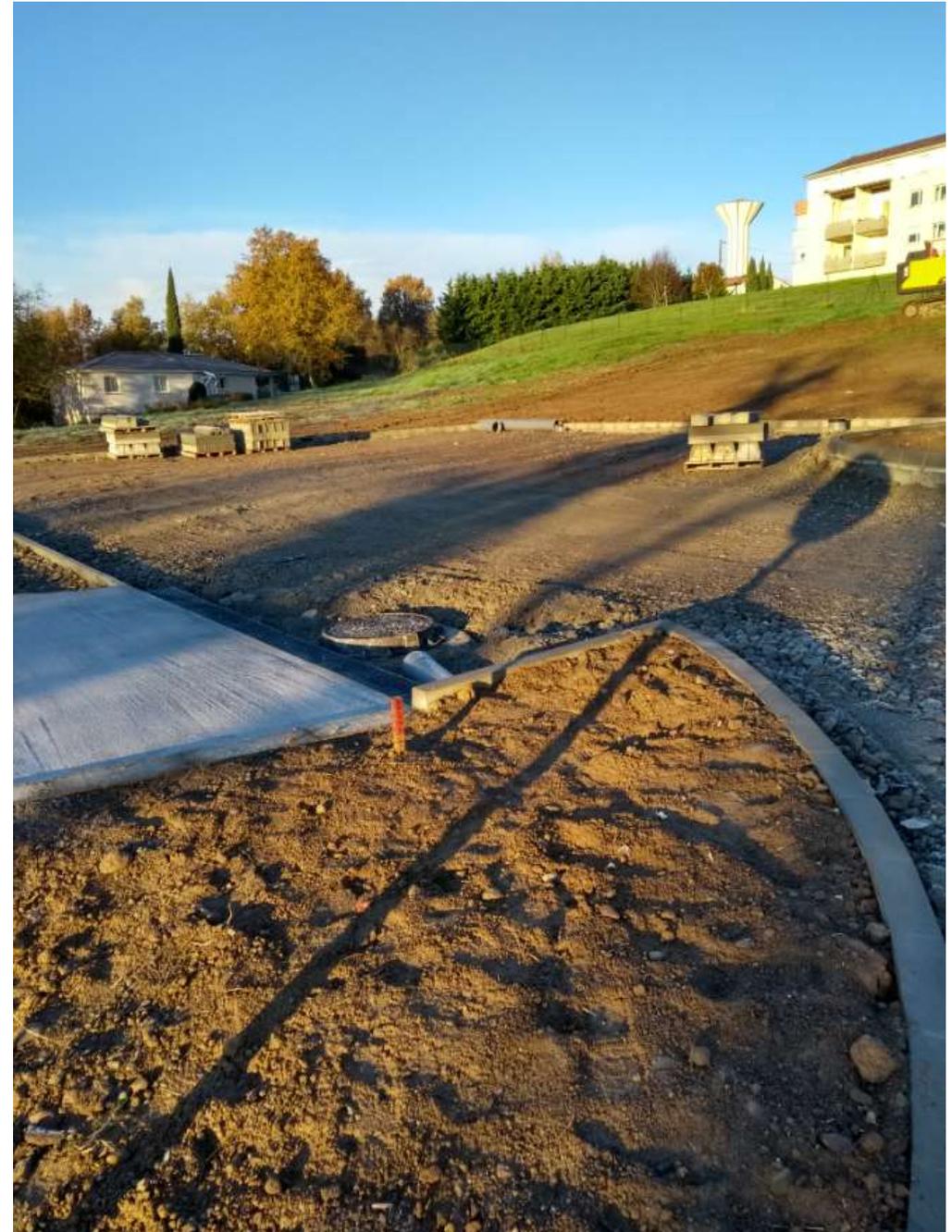


Création et vente de 3 lots du lotissement communal « Le Clos du Trujol »



2020

« Le Clos du Trujol »



Avancement des
travaux au 5
décembre 2020

2020



Création et vente de 8 lots du lotissement « Le jardin des fées »



Prix au 20/07/2019

Lot	Surface	SDP	Prix
01	650 m ²	300 m ²	84 900 €
03	1000 m ²	300 m ²	109 900 €
06	600 m ²	300 m ²	79 900 €
07	524 m ²	300 m ²	69 900 €
08	500 m ²	300 m ²	69 900 €

St Foy de Peyrolières
«Le Jardin des Fées»
8 Lots

LOCALISATION DU PROJET:
Route de Rieumes
31470 ST Foy de Peyrolières
GPS -43.490882 / 1.147961

Nouveau



Plan non contractuel - Echelle: 1/500' -
Les lots sont viabilisés en eau potable, eaux usées,
électricité, téléphone.



Non compris dans le prix

- Les frais de notaire
- Les frais de géomètre : 480€ TTC
- La création du lotissement
- Création association syndicale : 100€
- Forfait impôt foncier : 150€
- Les taxes du permis de construire : TAP, PAC
- TA (% part communale % part départementale)

Professionnels associés à l'opération

- **Notaire** : Maître Taurès - 15 rue Limogne - 31770 Colomiers - Tél : 05 61 78 67 77
- **Géomètre** : WALORIS - 18 rue de Ivry - 31000 Toulouse - Tél : 05 61 52 16 72
- **Architecte** : Pascal Mauriel - 18 rue des Jardins-66470 et Marie la Mer - Tél : 04 68 53 56 14

Remarques

- Les lots 2 à 5 seront grevés d'un servitude d'écoulement de la parcelle d'une ligne moyenne tension.
- Les lots 6 et 7 seront grevés d'une servitude de passage des futurs acquéreurs, sur tout le charge d'entretien et de conservation des arbres existants.
- Les lots devront compenser leur imperméabilisation des sols par une rétention à la parcelle.

	Zone constructible en R+1		Lot disponible
	Zone non constructible		Lot réservé
	Zone constructible R+0		Lot vendu
	Partage privatif non dot		
	Partage villageois		
	Arbres		
	Espace boisé classé		

2020

Révision du PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
1

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

C'est le document de référence pour l'instruction des autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...).

Il établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** conciliant les enjeux liés au logement, aux équipements et services, aux activités économiques, aux mobilités, à la consommation de l'espace, à la protection des milieux naturels, aux paysages et à l'agriculture.

QUEL CONTEXTE LEGISLATIF ?

Le PLU doit traduire à l'échelle locale des choix qui doivent être :

- Conformes à la législation en vigueur (code de l'urbanisme, code de l'environnement...).
- Cohérents avec les objectifs et orientations à tous niveaux de territoire.
- Compatibles avec les documents supracommunaux qui concernent le territoire (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Sud Toulousain, SDAGE Adour-Garonne, SRADDET...).

QUEL CONCERTATION ?

- Installation de panneaux d'exposition en mairie
- Insertion dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune d'au moins un article présentant l'avancement du projet
- Organisation d'au moins une réunion publique
- Mise à disposition du public d'un cahier de recueils des observations

LES MOTIFS DE LA REVISION

Le Conseil municipal en sa séance du 27 novembre 2018, a prescrit la révision générale du PLU pour les motifs suivants :

- Mettre en compatibilité le PLU actuel avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays Sud Toulousain en vigueur et prendre en compte les évolutions de celui-ci au fur et à mesure de l'arrivée de la révision du SCOT ;
- Préserver et aménager les espaces naturels et tenir compte des questions environnementales ;
- Maîtriser et préciser les conditions de l'urbanisation, pour permettre l'accueil de nouveaux habitants sur la base d'une utilisation économe, équilibrée et diversifiée de l'espace, à partir d'un urbanisme de projet ;
- Développer les possibilités d'urbanisation de la commune en fonction du projet d'accueil de la population prévu en cohérence avec les prescriptions du SCOT du Pays du Sud Toulousain. Les secteurs à proximité du bourg seront à privilégier en cohérence avec les possibilités de raccordement à l'assainissement collectif ;
- Analyser les problématiques liées aux déplacements et au stationnement, notamment en privilégiant les modes doux pour relier les différents équipements publics en toute sécurité pour les usagers ;
- Anticiper les accompagnements publics nécessaires au développement de l'urbanisation ;
- Préserver l'activité agricole, en appliquant les nouvelles règles d'urbanisme.

LE CONTENU DU PLU

Un rapport de présentation
résume un diagnostic et un état environnemental qui exposent les enjeux du territoire et justifient le projet communautaire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
présentent les modalités de développement de certains secteurs ainsi que des formes particulières.

Le règlement écrit et graphique
détermine la traduction réglementaire des orientations d'aménagement et d'urbanisme.
Il définit les règles d'occupation du sol et les possibilités de construction.

Les annexes
comportent des éléments d'information divers (plans de réseaux et servitudes, état de conservation urbain...).

LA DEMARCHE

Délégation du Conseil Municipal
prescrit l'élaboration du PLU
fixe les modalités de concertation

Elaboration du diagnostic et définition
des enjeux

Elaboration du P.A.D.D et débat en
Conseil Municipal

Elaboration des OAP, règlement
graphique et écrit

Justification et analyse des
incidences du projet

Elaboration des annexes

Délégation du Conseil Municipal
Tire le bilan de la concertation
Arrête le projet de PLU

Transmission du projet aux Personnes
Publiques Associées (3 mois)

Enquête publique (1 mois)

Délégation du Conseil Municipal
Approuve le projet de PLU

PHASE D'ETUDE

Délégation du Conseil Municipal
prescrit l'élaboration du PLU
fixe les modalités de concertation

Elaboration du diagnostic et définition
des enjeux

Elaboration du P.A.D.D et débat en
Conseil Municipal

Elaboration des OAP, règlement
graphique et écrit

Justification et analyse des
incidences du projet

Elaboration des annexes

Délégation du Conseil Municipal
Tire le bilan de la concertation
Arrête le projet de PLU

Transmission du projet aux Personnes
Publiques Associées (3 mois)

Enquête publique (1 mois)

Délégation du Conseil Municipal
Approuve le projet de PLU

PHASE ADMINISTRATIVE

LA DEMARCHE

Délégation du Conseil Municipal
prescrit l'élaboration du PLU
fixe les modalités de concertation

Elaboration du diagnostic et définition
des enjeux

Elaboration du P.A.D.D et débat en
Conseil Municipal

Elaboration des OAP, règlement
graphique et écrit

Justification et analyse des
incidences du projet

Elaboration des annexes

Délégation du Conseil Municipal
Tire le bilan de la concertation
Arrête le projet de PLU

Transmission du projet aux Personnes
Publiques Associées (3 mois)

Enquête publique (1 mois)

Délégation du Conseil Municipal
Approuve le projet de PLU

PHASE D'ETUDE

PHASE ADMINISTRATIVE

2021



Avancement dans la démarche



2021 →

Phase de concertation:
✓ Cahier ouvert à la mairie
✓ Réunion publique 29 juin

15 février 2022 →

2° semestre 2022 →

2021



Révision du PLU

ROLE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) constitue la pièce centrale du PLU.

Il définit les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune.

Il expose ainsi un projet politique répondant aux besoins et enjeux identifiés sur le territoire communal dans le cadre du diagnostic et de l'état initial de l'environnement.

Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage sur son territoire.



LES ORIENTATION DU PADD

Axe 1 : Maintenir les grands équilibres du territoire et préserver le cadre de vie rural de qualité

- Préserver les espaces naturels sensibles et les corridors écologiques
- Assurer la pérennité de l'activité agricole
- Allier développement urbain et maintien de la qualité paysagère du territoire
- Valoriser la qualité environnementale et paysagère du territoire par des activités touristiques, sportives et/ou de loisirs
- Prendre en compte les risques et nuisances
- Prolonger les actions en faveur de la transition écologique et énergétique



Axe 2 : Placer la centralité villageoise au coeur du projet

- Faire du bourg le principal secteur de développement
- Créer les conditions favorables à une diversification de l'offre de logements
- Conforter le rôle de pôle d'équipements, services et commerces du bourg
- Améliorer les mobilités dans le bourg et à l'échelle de la commune
- Adapter le développement urbain à la capacité des réseaux



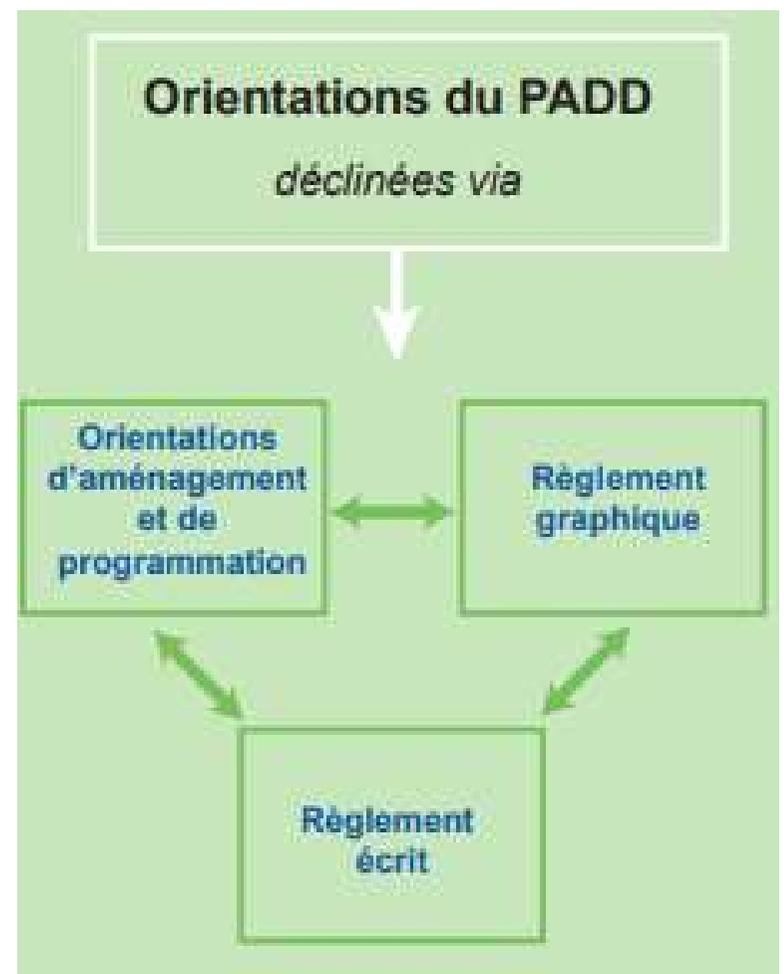
Objectifs de développement dans le cadre du PLU	
Permettre l'accueil d'environ 350 habitants d'ici 2030	soit un besoin d'environ 140 logements supplémentaires
Répartition du potentiel de développement prévu	
Potentiel sans consommation d'espace agricole naturel et forestier	Entre 30 et 35 logements
Potentiel avec consommation d'espace agricole naturel et forestier	Entre 105 et 110 logements pour une consommation foncière autour de 7 ha

Axe 3 : Définir un développement économique correspondant à des besoins à plusieurs échelles

- Créer une zone d'activités en cohérence avec les besoins identifiés sur le bassin de vie
- Pérenniser l'entreprise de fabrication de feux d'artifices
- Favoriser une mixité des fonctions dans le village



TRADUCTION REGLEMENTAIRE DU PADD



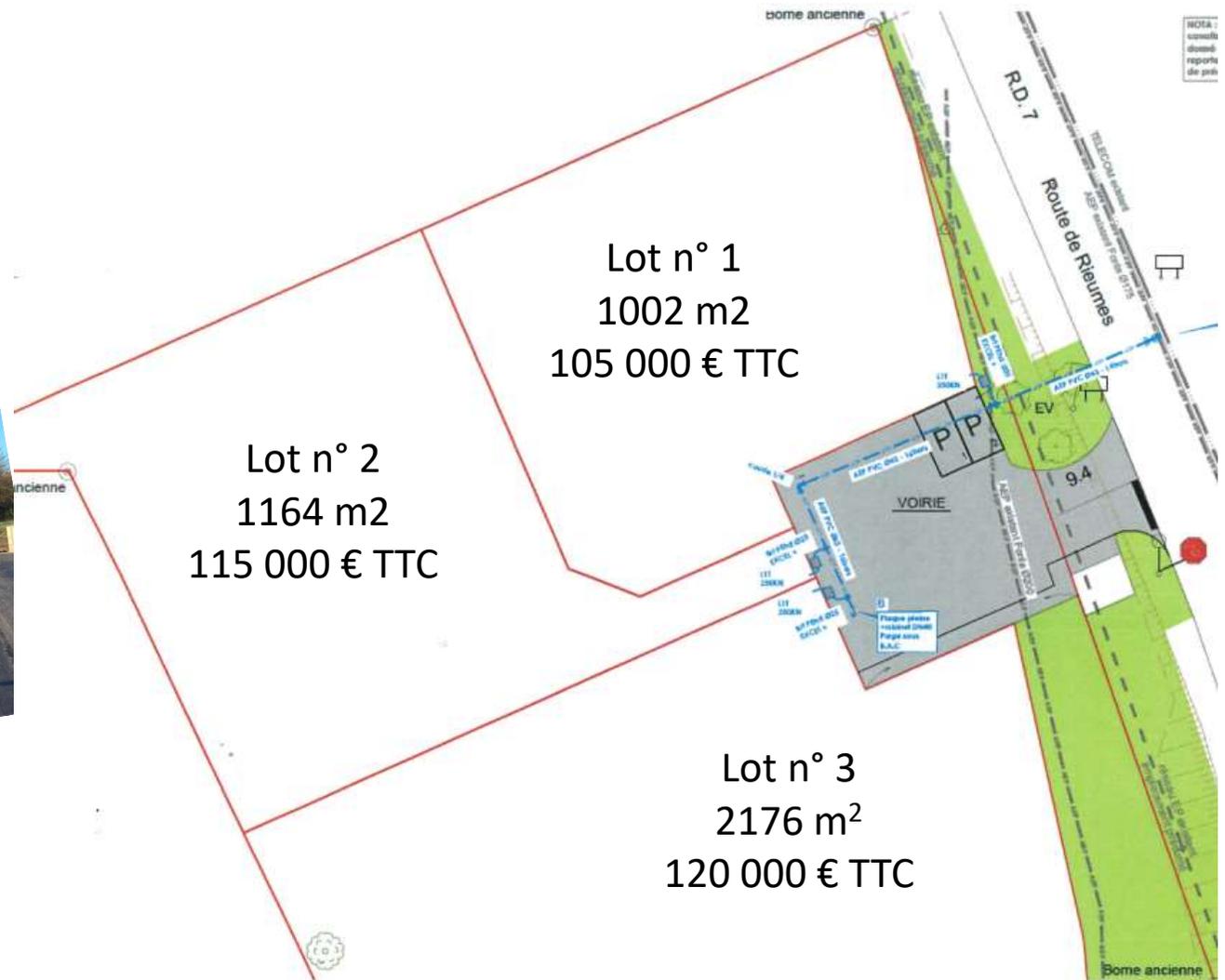
2021



« Le Clos du Trujol »



**3 terrains
communaux
à vendre**



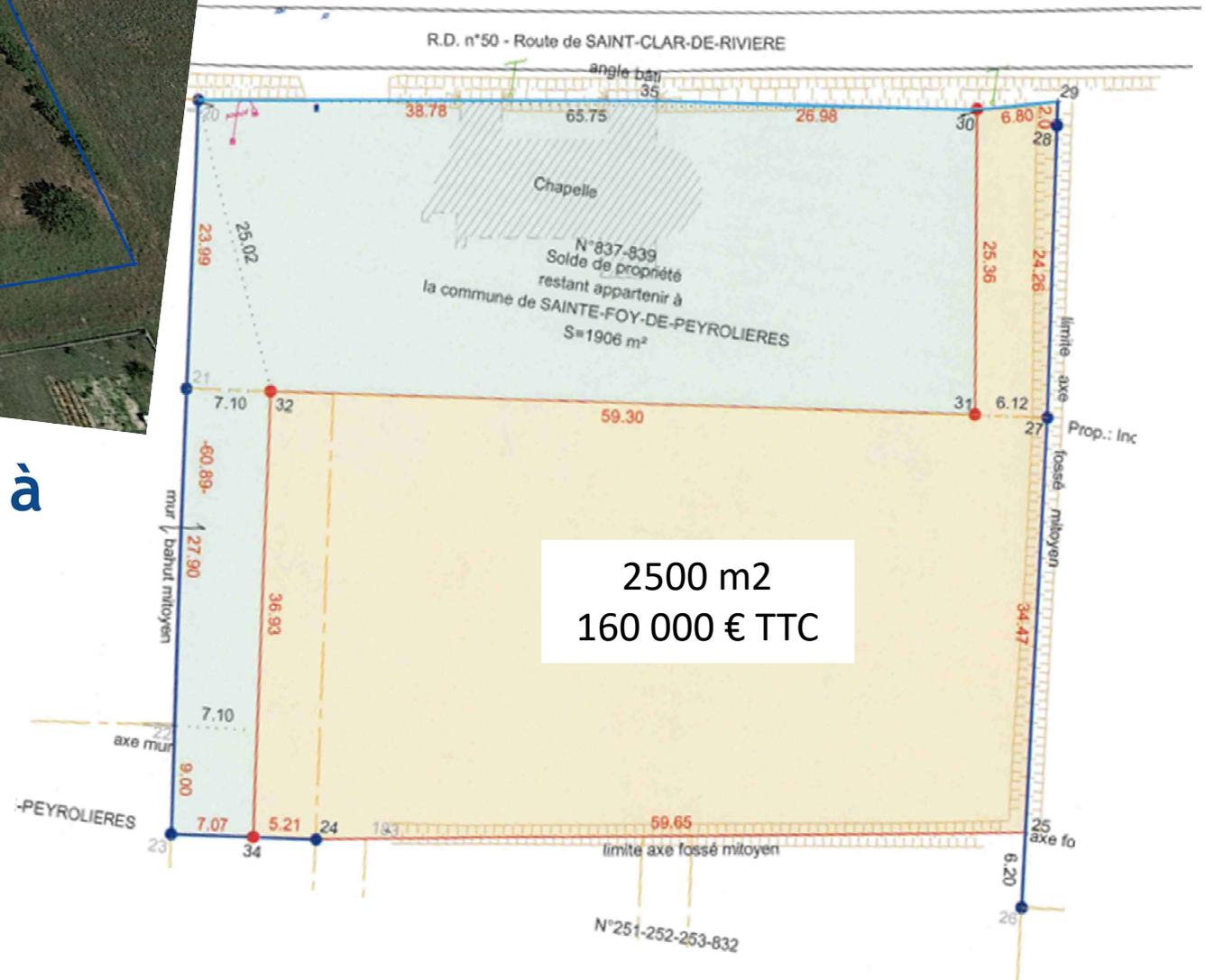
2021



« Le Parayre »



1 terrain communal à vendre



2021



Lotissement « Le jardin des fées »



St Foy de Peyrolières
«Le Jardin des Fées»
8 Lots

LOCALISATION DU PROJET:
Route de Rieumes
31470 St Foy de Peyrolières
GPS -43.490882 / 1.147961

Nouveau



Prix au 28/07/2016

Lot	Surface	SDP	Prix
01	650 m ²	300 m ²	84 900 €
03	1000 m ²	300 m ²	109 900 €
06	600 m ²	300 m ²	79 900 €
07	524 m ²	300 m ²	69 900 €
08	500 m ²	300 m ²	69 900 €



Plan non contractuel - Echelle: 1/500° -
Les lots sont viabilisés en eau potable, eaux usées,
électricité, téléphone.

Non compris dans le prix	Professionnels associés à l'opération	Remarques
<ul style="list-style-type: none"> Les frais de notaire Les frais de géométrie - 480€ TTC La caution équipements communs - 500 € La caution obligation acquéreurs - 500 € 	<ul style="list-style-type: none"> Création association syndicale - 100€ Forfait impôt foncier - 150€ Les taxes du permis de construire - TA, PAC TA (% part communale & part départementale) 	<ul style="list-style-type: none"> Lot 2 à 3 seront grevés d'un servitude alternative à la passage d'une ligne moyenne tension Lot 3 et 4 seront grevés d'une espèce bâtie classée dans les Bâtiments remarquables, suivant la charge d'entretien et de conservation des actes existants. Les lots doivent composer leur empreinte bâtie des sols par une rétrocession à la parcelle

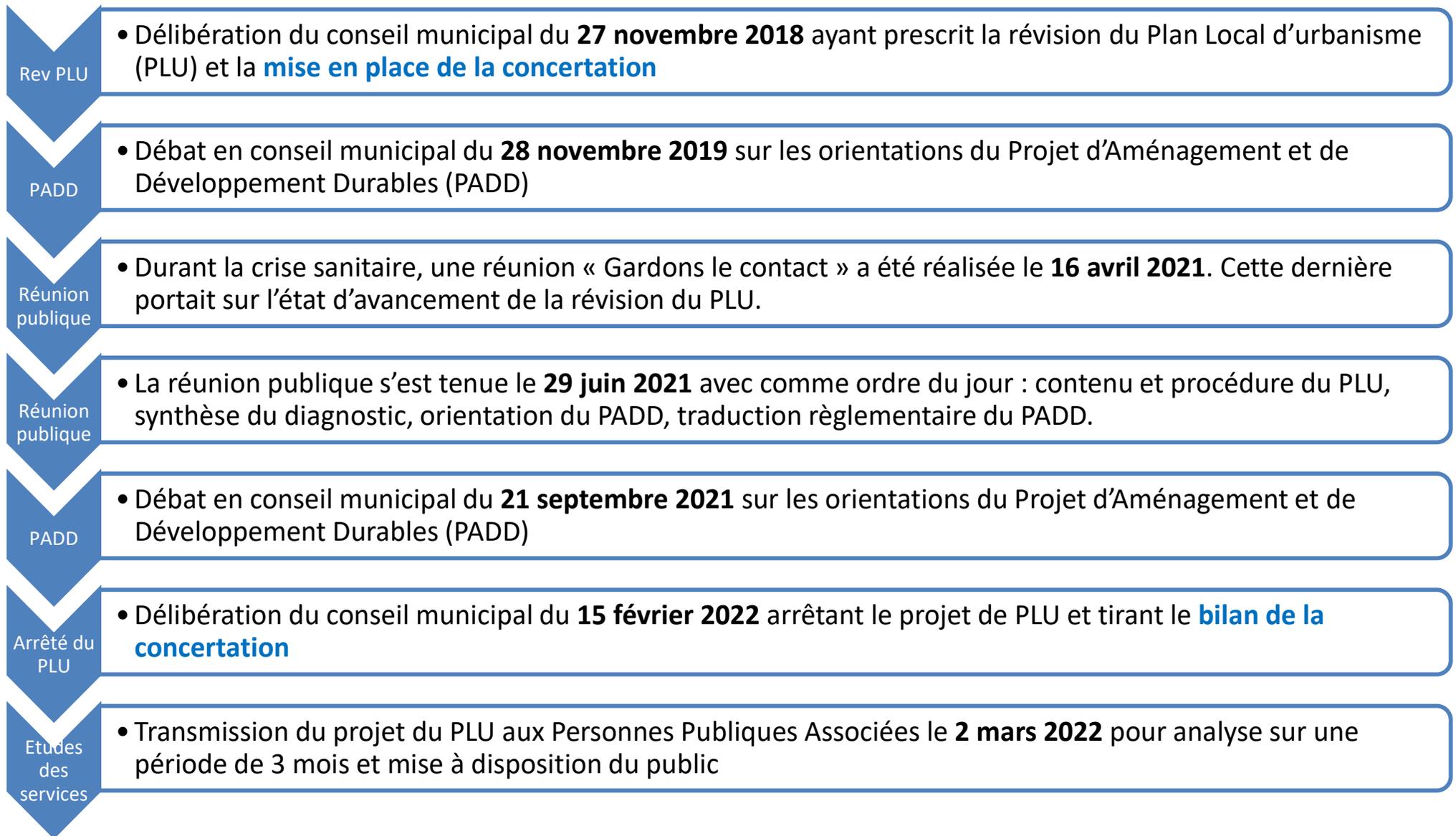
7 terrains vendus et permis déposés
Reste 1 terrain à vendre



2021



Révision du PLU



2022



Révision du PLU

Enquête
publique

- L'enquête publique s'est déroulée comme programmée **du lundi 20 juin 2022 (9 heures) au lundi 25 juillet 2022 (17 heures)** pendant 36 jours.

Rapport
CE

- Rédaction du rapport et conclusions par le Commissaire Enquêteur (45 jours)

Rédaction
finale PLU

- Rédaction finale du PLU avec prises en compte des avis de services ainsi que du rapport du commissaire enquêteur

Approbat
ion

- Présentation pour approbation au conseil municipal du **12 décembre 2022**

Contrôle
légalité

- Transmission à la préfecture pour contrôle de légalité

Mesures
de
publicité

- Affichage de la délibération en mairie 1 mois,
- Publication du PLU sur le site Internet communal,
- Mise à disposition du dossier papier en mairie,
- Mention de l'affichage insérée dans un journal diffusé sur le Département
- Mise en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme

2022

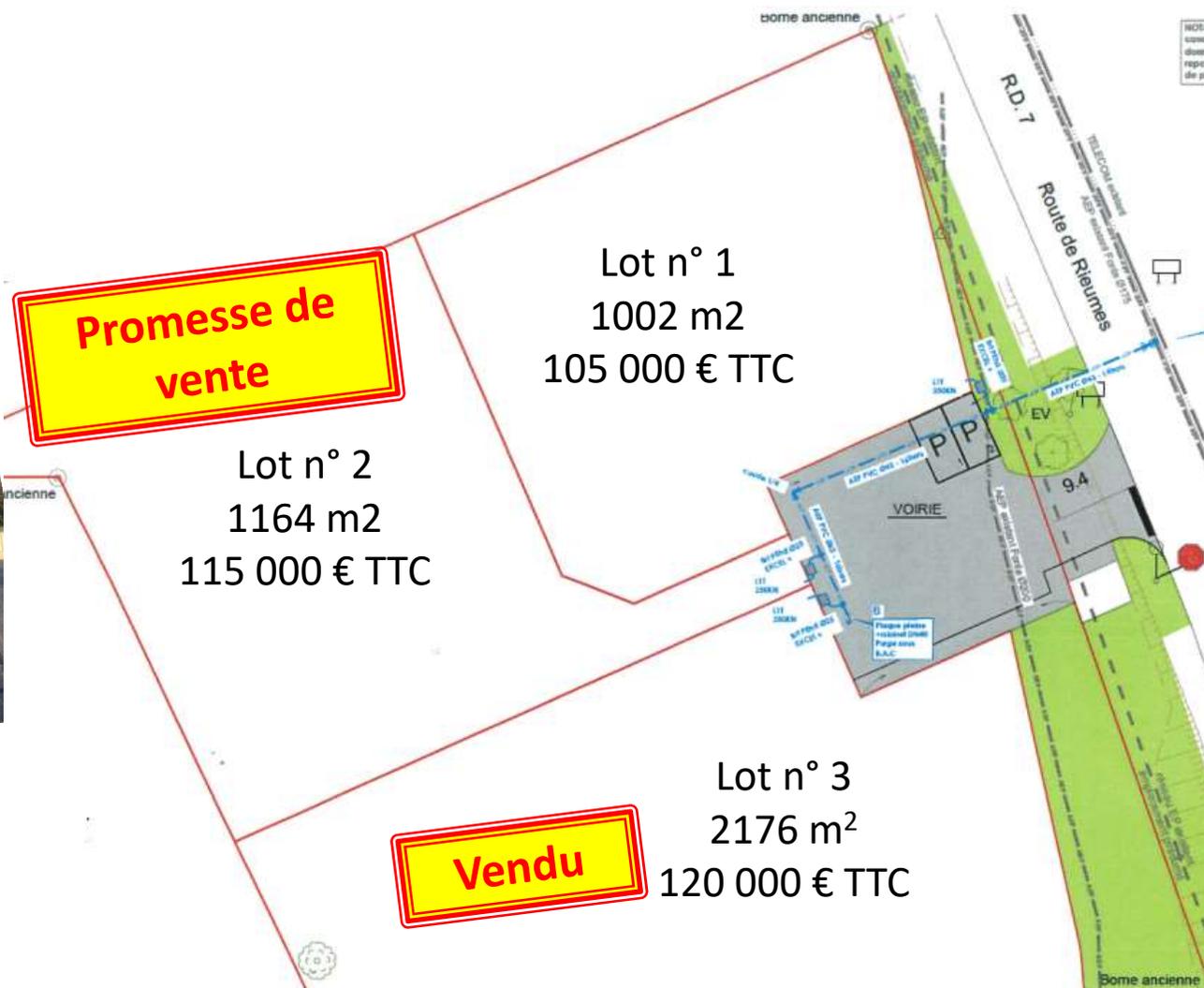


PLU exécutoire

« Le Clos du Trujol »



3 terrains
communaux
à vendre



2022



Terrain de l'ancien service technique

1 terrain communal à vendre



532 m²
au prix de
91 091 € TTC

2022





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

8- Encourager le tissu économique, le commerce et les producteurs locaux



Maison d'Assistantes Maternelles



2020



Valoriser les bâtiments communaux inoccupés

Soutien à l'activité économique

Bienvenue...

aux nouveaux commerçants



Nadia Dupire et son équipe

La bonne recette



L'Institut des Sens ouvre en juillet au 6 avenue du 11 novembre 1918.

L'institut des sens

2020



Soutien aux entreprises



Tous les renseignements mis à jour régulièrement
sont consultables sur
[www.cc-coeurdegaronne.fr/developpement-
economique/soutien-entreprises/](http://www.cc-coeurdegaronne.fr/developpement-economique/soutien-entreprises/)



Pour tout renseignement complémentaire, vous
pouvez contacter Marie SENTENAC, chargée de
mission développement économique
05 61 98 27 72
d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

COVID 19

**La crise sanitaire
a impacté
votre entreprise ?**

2020



Soutien à l'activité économique



Elie PRIETO

« La Tapita », plats à emporter, le **jeudi de 17h à 20h30 devant la salle des fêtes du Parayré, et mardi soir sur la place Henri Dunant et le dimanche matin sur le marché de plein vent.**



Catherine BEZOMBES et à sa fille Elodie RAVIER-BEZOMBES, Adomicile



**Christine DUTREY
Equicienne**

Bienvenue



**Priscilla et Yann CHITTI
Le Sirocco**



**Adeline VENTURA
A2Gestion**



**Mme OLIVET
Praticienne en Energétique
Traditionnelle Chinoise**



**Jean-Luc AYMES
JAYM Services**



**Marie-Pierre MENOIRE
Formatrice en Français
Langue Etrangère**

2021



Soutien à l'activité économique



Décoration pour chaque commerce

2021



«La bonne recette »

Organiser l'utilisation de l'espace public



«Les pizzas d'Amélie»



« La Tapita », salle des fêtes du Parayré.



Soutien à l'activité économique

Le marché de plein vent
depuis plus de 11 ans
Avec 15 commerçants



2021



Soutien à l'activité économique



Pauline COMET
Podologue



Robin GOSSET
Ostéopathe

**Nouvelle
sophrologue**



Manon Carlotto

BIENVENUE

Sandrine GARCIA
Hypnothérapeute, praticienne
méthode SAJECE



Médical
Un nouveau
cabinet infirmier
Delphine Valenza,
infirmière puéricultrice et
Emeline Blasy, infirmière

Nouveau service
« NV Assist » pour vous seconder
dans vos tâches administratives

Portrait de Nathalie Marchesi qui vient de créer
ce nouveau service à Sainte-Foy.



2022



Soutien à l'activité économique



Des huîtres pour les fêtes

Nouveau primeur au marché



Distributeur de pain et viennoiserie



2022

Une nouvelle boutique



SOS MOTOCULTURE

Cœur de Garonne Emploi

Nouveau service : Cœur de Garonne Emploi pour accompagner les habitants et les employeurs du territoire dans leurs démarches liées à l'emploi, avec une réelle volonté de proximité.



Jérôme DELGAO a la charge de faire vivre ce nouveau service prometteur pour les entreprises et les demandeurs d'emploi de Cœur de Garonne.

Pour contacter Jérôme DELGAO :
07.88.80.84.26 ou
dev.eco@cc-coeurdegaronne.fr



2022





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

9 - Valoriser la richesse patrimoniale de la commune



Installation de passerelles



Ruisseau de la Saudrune
Parayre



Ruisseau des Secs
Bourrieu

2020



Deux projets majeurs

réalisés sur les budgets de 2017 à 2023

Projet du **service technique**



Projet du **complexe scolaire**



Complexe scolaire



Illustration projet complexe scolaire par MDR Architectes en juin 2019

2021



Complexe scolaire



Chantier complexe scolaire en janvier 2022

2021



Complexe scolaire



2021



Complexe scolaire



2021



Complexe scolaire



29 juin 2021

2021



Complexe scolaire

20 septembre 2021



2021

Complexe scolaire

20 octobre 2021



2021

Complexe scolaire



Parvis

Progression des travaux

2021



Complexe scolaire



Chantier complexe scolaire en janvier 2022

2022



*Bienvenue
dans votre nouvelle école
et votre nouveau centre de loisirs*

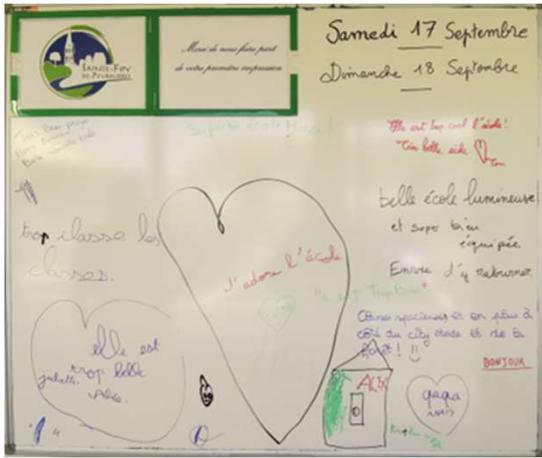
1er septembre
2022



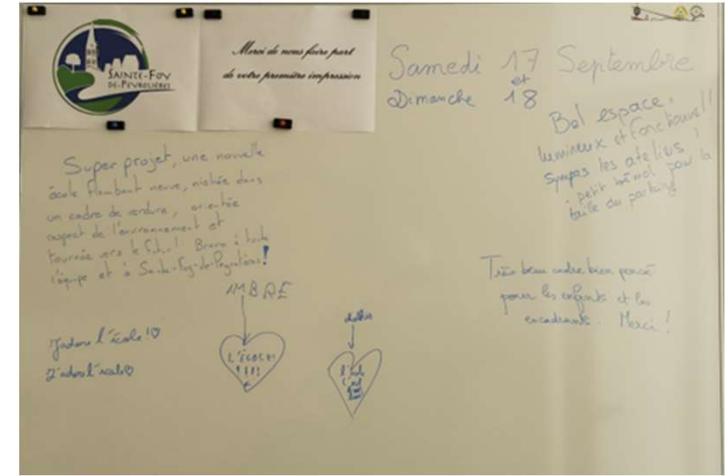
2022



Portes ouvertes



Très impressionné de constater un projet très abouti et pensé dans ses moindres détails
Bravo à Toutes les équipes



279 visiteurs sur 2 week-ends

2022



Inauguration le 22 novembre 2022



2022



Inauguration le 22 novembre 2022



Merci à tous

Service technique



Illustration projet service technique par COLLART Architectes en juin 2018

2021



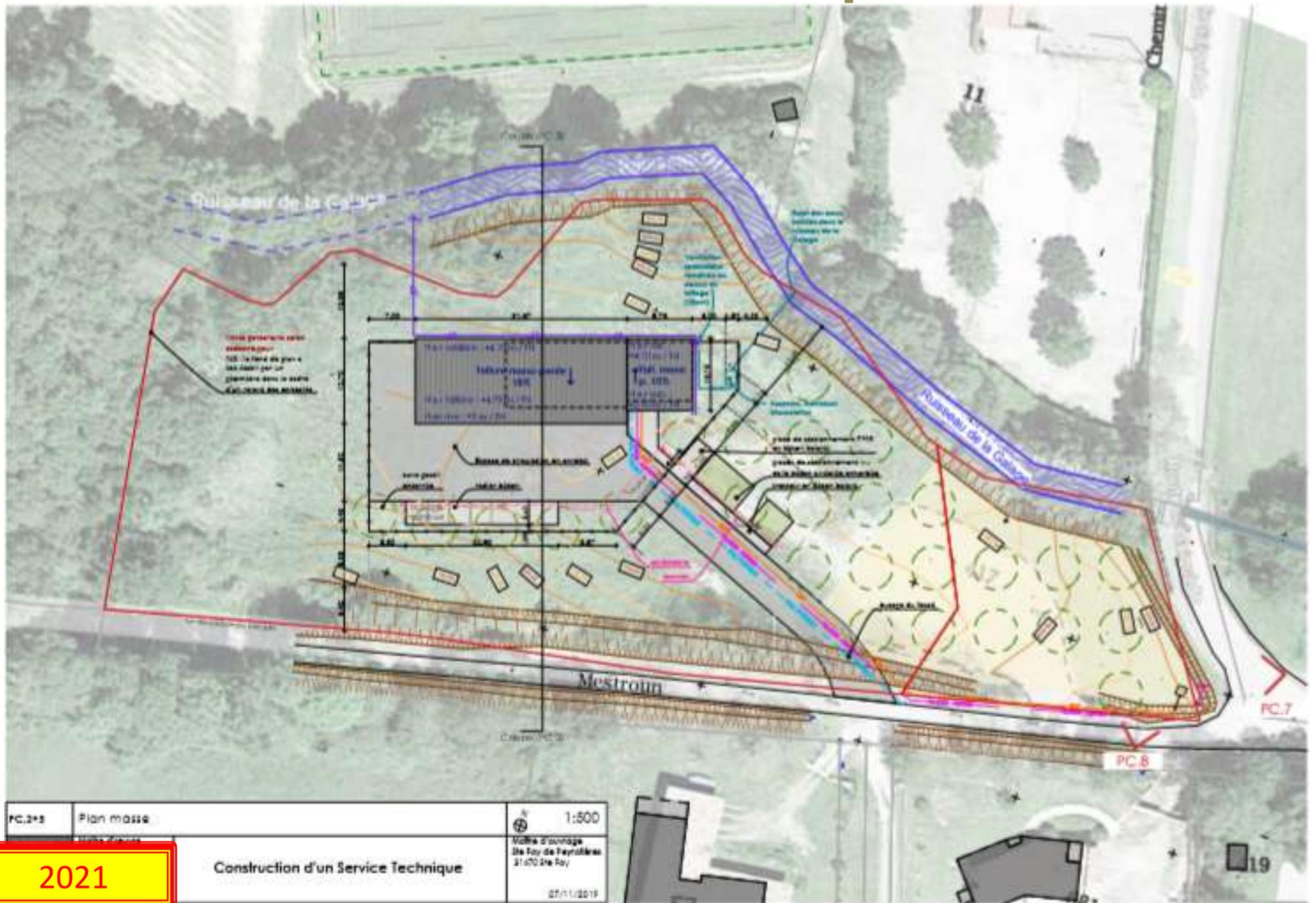
Service technique



2021



Service technique



2021

Service technique



Démarrage 5 juin 2021



12 juin 2021



2021



Service technique

Chantier en 10 mois de Juin 2021 à Avril 2022



Avril 2022, l'équipe est en place

2022



Inauguration le 18 octobre 2022



2022



Démolition de l'ancien bâtiment



Une petite semaine après



2023





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

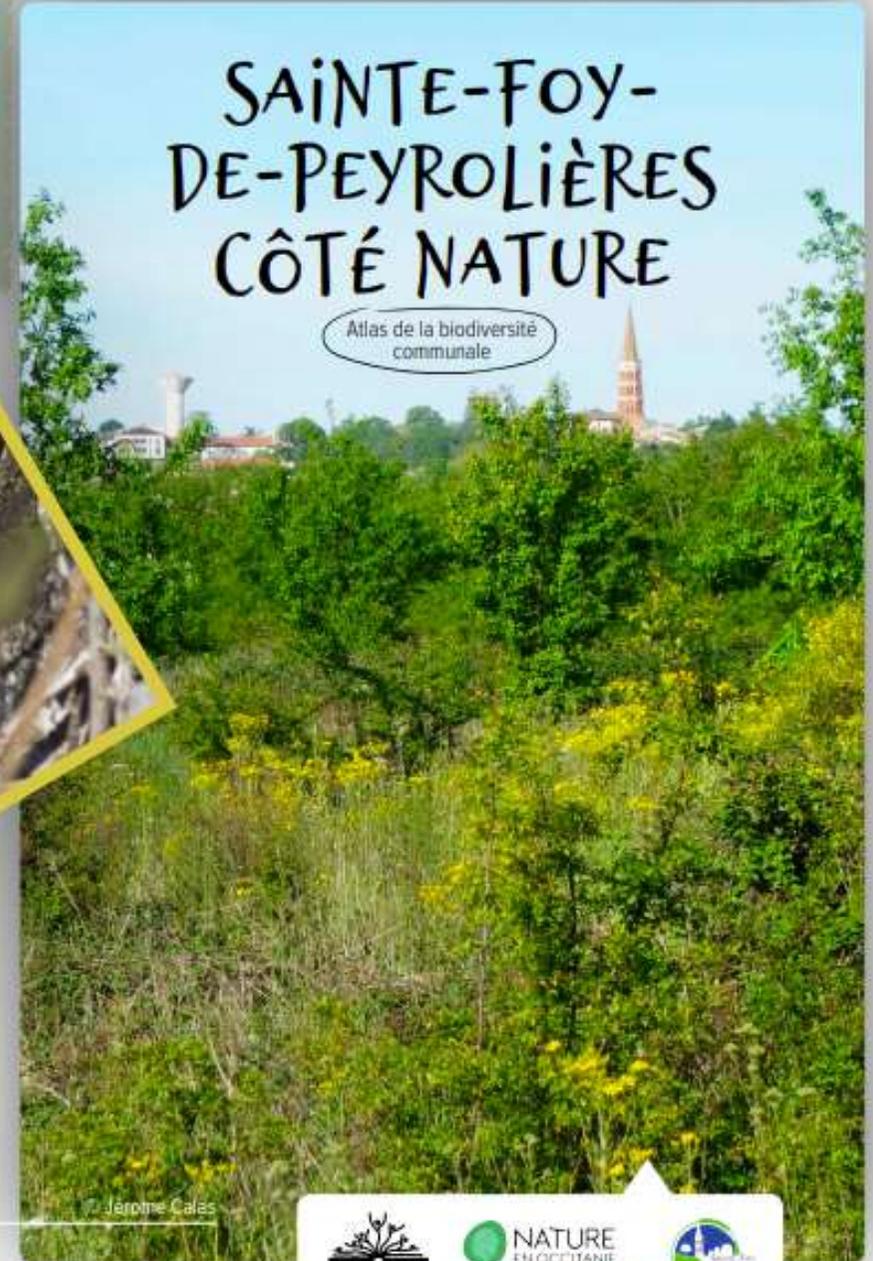
10- Préserver et entretenir sa richesse écologique



Le livret de notre biodiversité communale est arrivé!
Il est le fruit d'un long travail collectif de recensement de la faune et de la flore sur notre village. Merci à tous les contributeurs bénévoles de ce magnifique projet !



Le livret est en vente en mairie au tarif minimum de **3 euros**, au profit de l'association AGORA, et dédié à un projet d'aménagement de parcours nature.



2021



Préservation de notre patrimoine naturel



Remplacement
des arbres



Entretien haies
au stade

2021



Préservation de notre patrimoine naturel



Entretien « petit bois »

2021

Axe 1 du PADD



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES

PIECE 2: PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENTS DURABLES

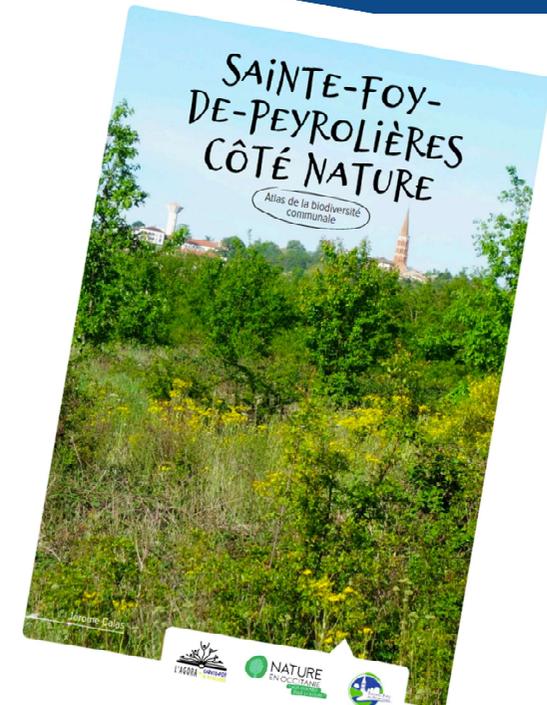
ARTELIA

ARTELIA / DECEMBRE 2022 / 4 36 2355

AXE 1
MAINTENIR LES GRANDS EQUILIBRES
DU TERRITOIRE ET PRESERVER LE
CADRE DE VIE RURAL DE QUALITE

PIECE 2: PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENTS DURABLES
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
ARTELIA / DECEMBRE 2022 / 4 36 2355
PAGE 8 / 23

Atlas de la
Biodiversité
Communale
3€ l'exemplaire
Disponible en
mairie et dans
cette salle



2021





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

11- Développer les pratiques durables et les actions éco responsables



Rénovation éclairage public



En Castagné, Guérin, Minjoulet, et Baraque (Rond point)



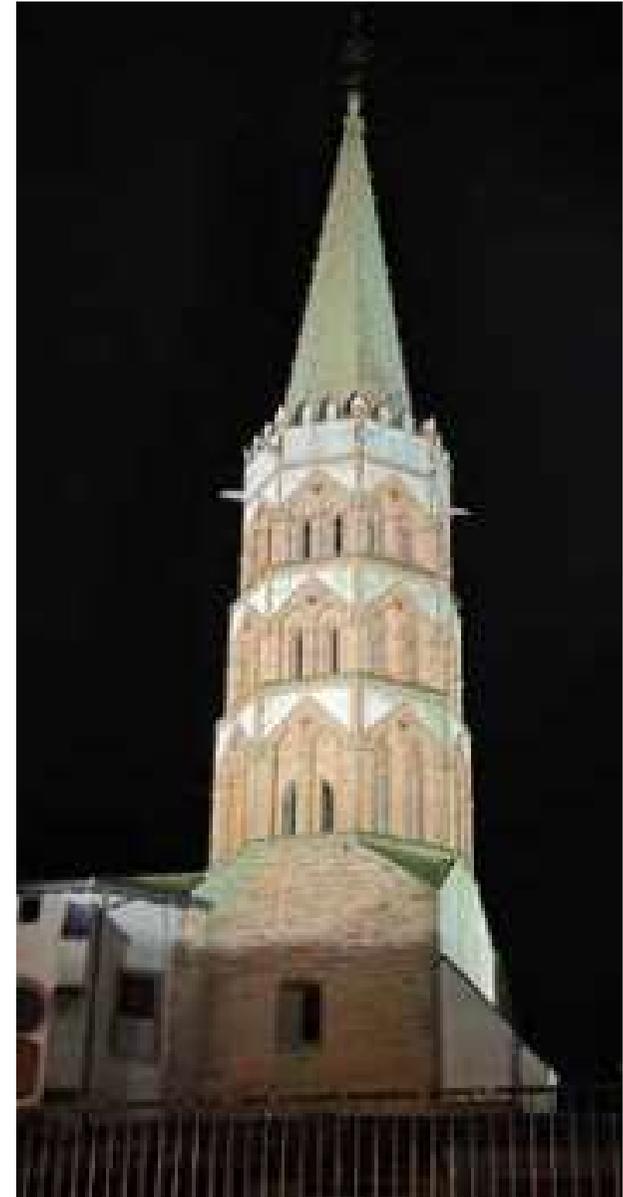
Rénovation de la mise en lumière du Clocher de l'Eglise

Un exemple d'économie:

Remplacement de 11 projecteurs de
 $400\text{W} = 4400\text{W}$

par 16 projecteurs de $52\text{W} = 832\text{W}$

Consommation divisée par 5



Plan « Zéro phyto »



Des cimetières verdoyants

2021



Entretiens réguliers des bâtiments



Installation parafoudre



Nettoyage des chéneaux



Capture des pigeons

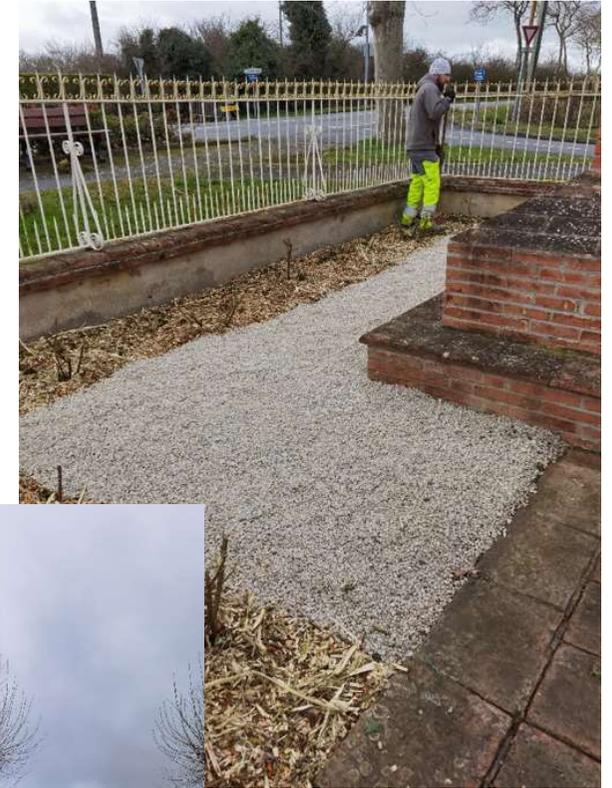
2021



Entretiens réguliers



Cimetière du Parayre



Notre Dame du Lait

2020





DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

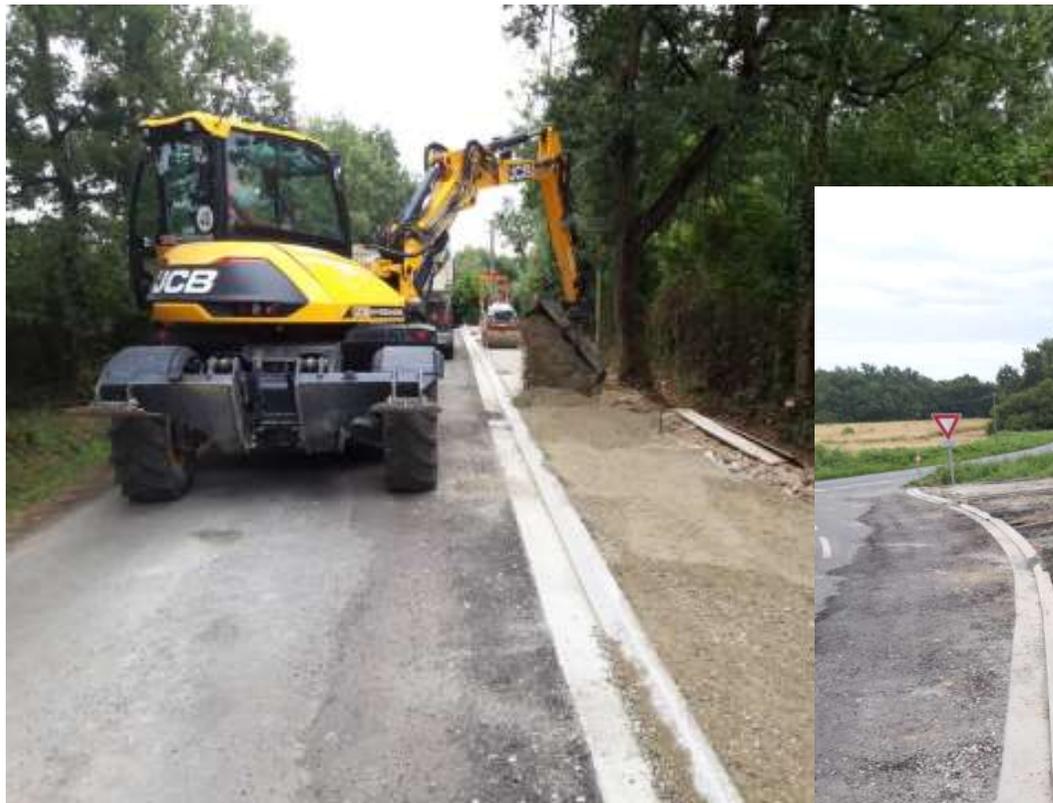
DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté

12- Améliorer notre cadre de vie privilégié



Travaux de réfection et d'amélioration Chemin d'En Castagne

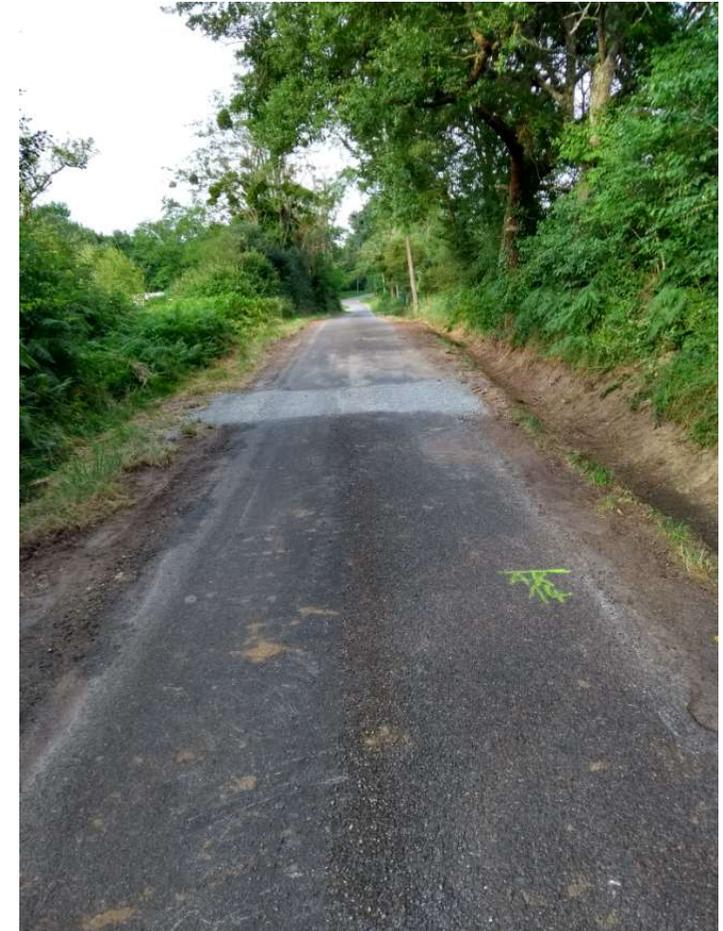
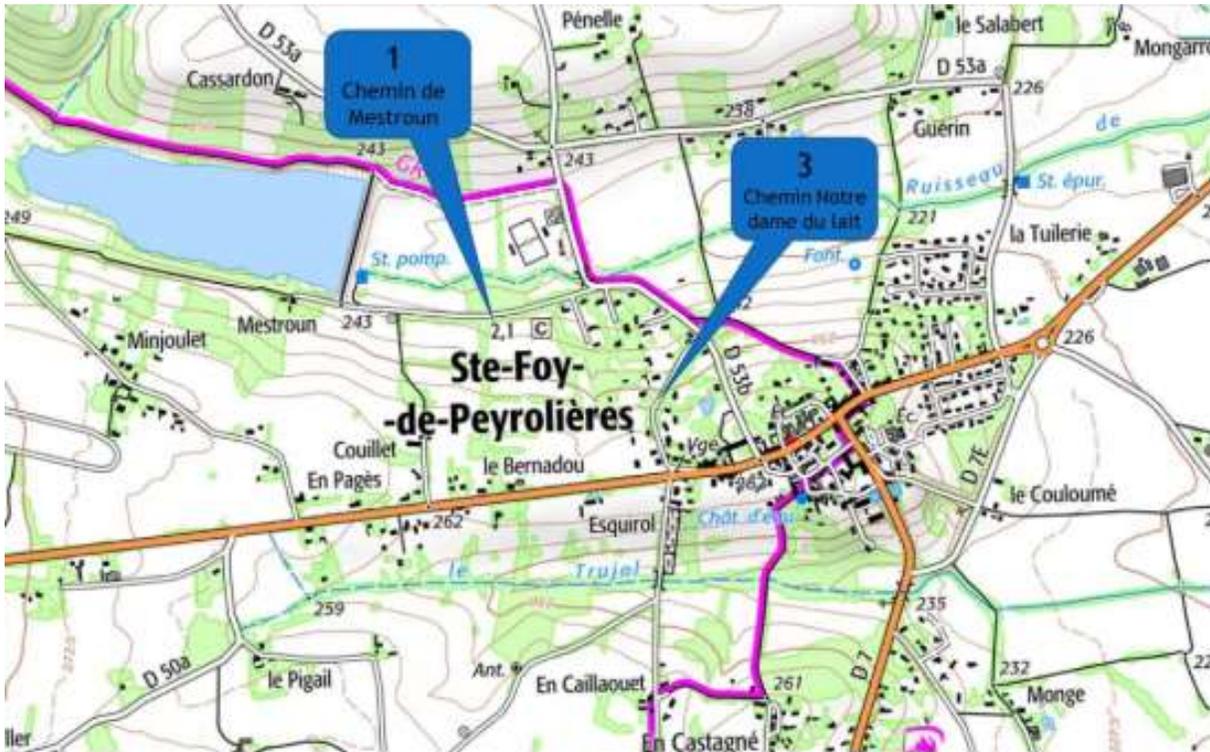


2020



Démarrage mi juin 2020

Voirie Chemin de Mestroun



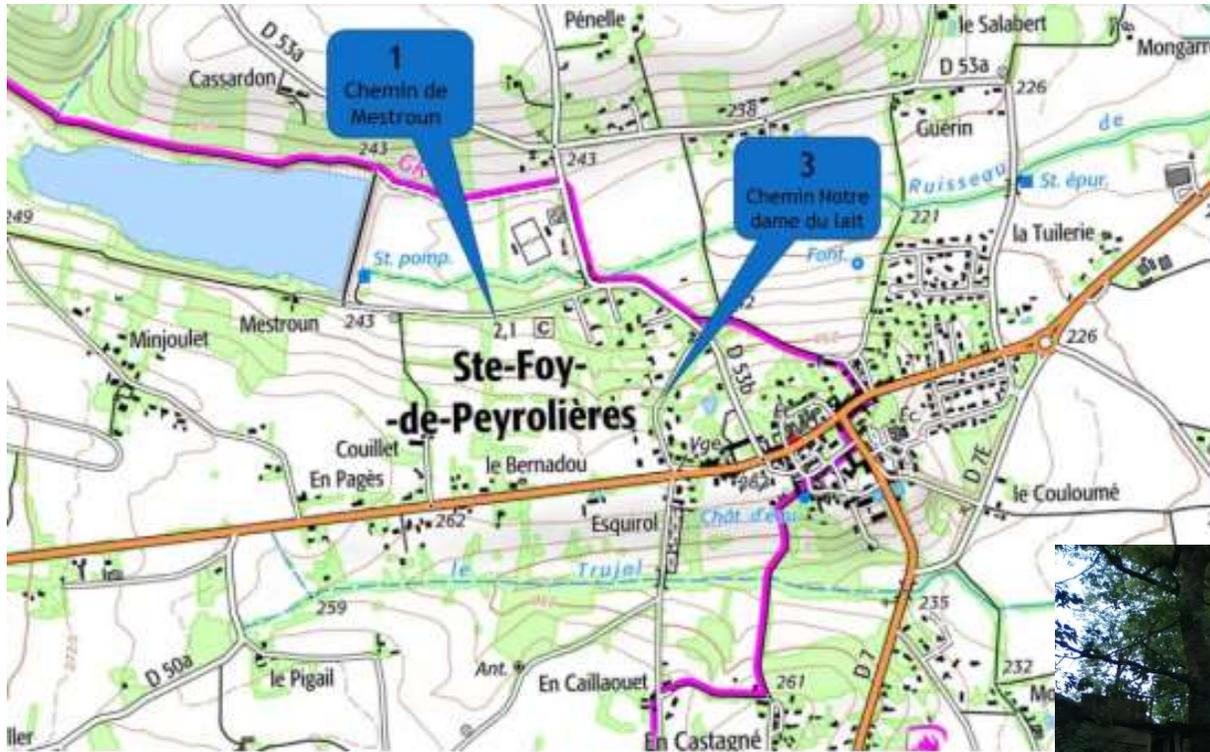
Objet des travaux :

- Reprise ponctuelle de la chaussée au droit de la cavité qui s'était formée en rive.
- Travaux de curage du fossé et de dérasement des accotements réalisés sur une emprise de 100m afin d'assurer le bon écoulement des eaux de pluie.

2020



Voirie Notre dame du lait



Objet des travaux :

- Busage d'une partie du fossé afin de créer un trottoir et canaliser les eaux de ruissellement avant les accès riverains.



2020

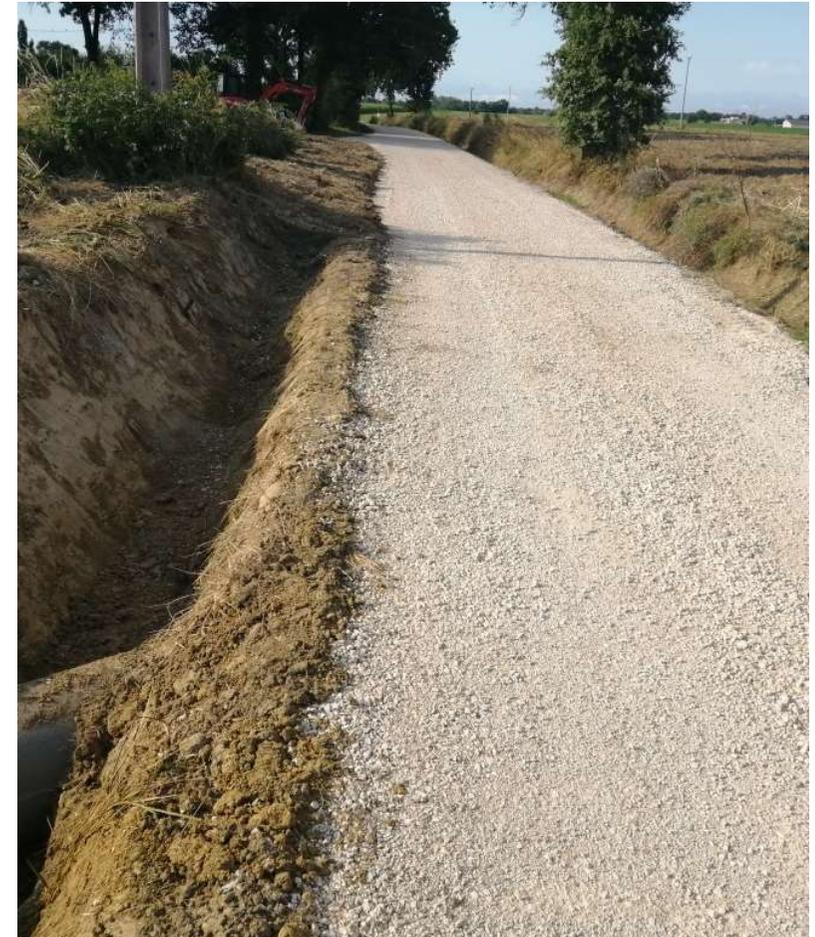


Voirie Chemin du lac du Parayre



Objet des travaux :

- Renforcement du chemin avec un apport de 0/20 calcaire afin de reprendre les ornières présentes. Un curage des fossés sera réalisé également afin de rétablir un bon écoulement des eaux de pluies.



2020



Installation d'un banc



2020



Parking chemin du barrat



Réalisation par le
service technique



2021



Déviation/ fermeture pont d'En Caillaouet



2021



Sécurisation chemin du sauvage



2021



Signalétique chemin de Mongarros



2021



Signalétique chemin de Mongarros



2021



Ecole maternelle

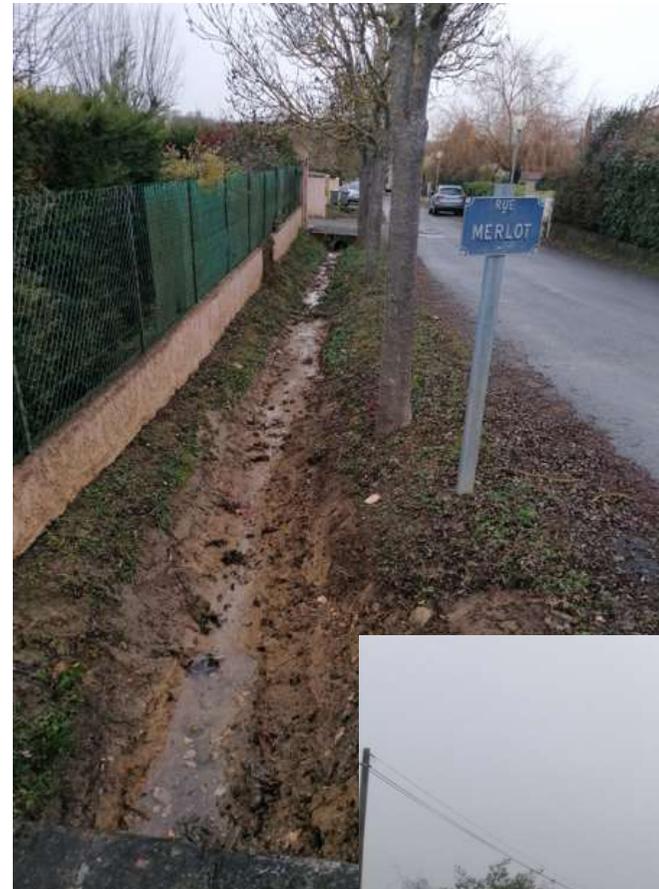


2021



Décoration cour

Curage des fossés



2021



Décorations de Noël



Décorations installées par le service technique

2021



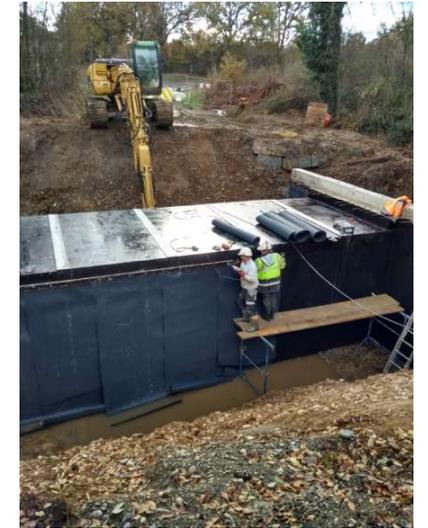
Eparage des fossés



2022



Pont d'En Caillaouet



Travaux en cours,
réouverture de la route en février

2022



Pont d'En Caillaouet



Mise en service de la route
le 1^o février 2023

2023



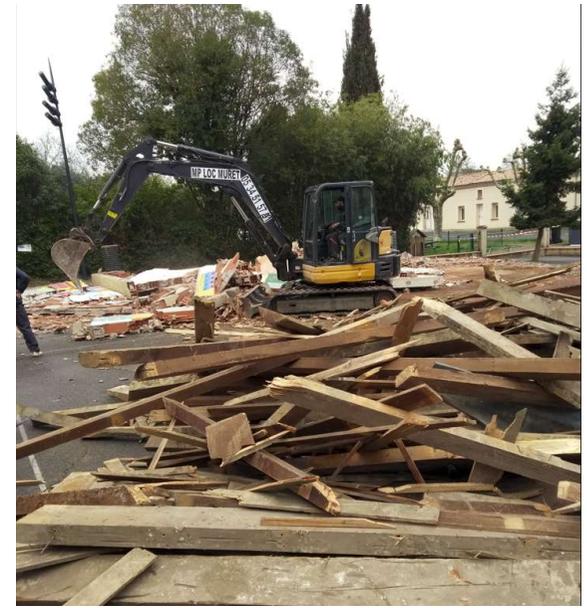
Démolition de bâtiments

Bâtiments démolis



2023

Démolition de bâtiments



Mars 2023



2023



Installation des Points d'Apport Volontaire

Centre de village:



•Place Henri Dunant



•Rue Jean-Baptiste Clément



•Allée des platanes



•Rue Saint-Jude

2023



Installation des Points d'Apport Volontaire

Extérieurs centre village



•Chemin de Faoussely



•Intersection chemin de la Saudrune/ Chemin d'en Naure



•Parking stade



•Intersection Route de la Salvetat/ Chemin d'en Mazeris



•Salle des fêtes du Parayre

2023

